

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1174

16 juin 2009

SOMMAIRE

3A Alternative Funds	56351	LEI Euro Holdings S.à.r.l.	56334
Bahia 11 S.à.r.l.	56352	LEI SPV II S.à.r.l.	56342
Bije S.à.r.l.	56338	LEI UK Holdings S.à.r.l.	56335
Bluegems Adviser S.à r.l.	56350	L.E. Luxembourg S.à.r.l.	56349
Carlyle Investissements S.A.	56347	Les Terrasses	56337
Clariden Leu (Lux)	56343	Mirabaud Bonds	56347
Condrimmo S.A.	56342	Mirabaud Equities	56352
DEGI Kirchberg S.A.	56350	Montague Development S.A.	56346
Elycar Investissements S.A.	56347	MSAIP Javier Luxco Sàrl	56341
e-shelter Datacenter Development Hold- ing S.à r.l.	56341	M.S. Tuyauteries S.à.r.l.	56349
Etablissement Trican S.A.	56344	Next Step Architecture et Urbanisme, S.à r.l.	56345
Fortifer S.A.	56340	Obegi Group S.A.	56351
Gabriel Investments S. à r.l.	56306	Orion Sicav	56344
Geres Investment III, S.à r.l.	56337	Partners Group Alternative Strategies ...	56349
Gioza S.A.	56335	PT Romania S.à r.l.	56339
H2O Finland LuxCo S.à r.l.	56336	Ravara S.A.	56347
H2O LuxCo S.à r.l.	56337	Reliance Finance Limited	56338
Ice Man SA	56334	REM Luxembourg S.à r.l.	56345
Immogest S.à r.l.	56349	Salers S.à.r.l.	56352
Invenergy Poland Holdings S.à r.l.	56341	Sasori S.à r.l.	56342
Invenergy Wind Europe S.à r.l.	56340	SEB Asset Management S.A.	56343
Jefferies Umbrella Fund	56343	TreeTop Convertible Sicav	56351
Kijiji International Limited	56344	Tricol S.A.	56336
Lago Ladoga Investments S.A.	56339	Ultra Consult S.A.	56351
Laude S.A.	56339	Unicapital Investments (Management) S.A.	56348
LEI Anterra Holdings S.à.r.l.	56335	YEP I, SICAV-FIS	56338
LEI BS S.à r.l.	56336		

Gabriel Investments S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 138.875.

In the year two thousand and nine, on the fifth of May.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

- "Gabriel Holdings S.à r.l.", a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138.876,

here represented by Mrs Linda KORPEL, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 28 April 2009.

- "Angel MEP GmbH & Co. KG", a limited partnership formed under the laws of Germany (Kommanditgesellschaft) with its registered seat in Frankfurt am Main, registered with the commercial register of the local court (Amtsgericht) in Frankfurt am Main under HRA 44787,

here represented by Mrs Linda KORPEL, previously named, by virtue of a proxy, given on 28 April 2009.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are the shareholders of "Gabriel Investments S.à r.l.", (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 138.875, incorporated pursuant to a notarial deed dated 15 May 2008, whose articles of association have been published in the *Mémorial C*, *Recueil Spécial des Sociétés et Associations* (the "*Mémorial C*") of 18 June 2008 (number 1507, page 72306), and whose bylaws have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 11 September 2008, published in the *Mémorial C*, *Recueil Spécial des Sociétés et Associations* (the "*Mémorial C*") of 18 October 2008 (number 2556, page 122655).

The appearing parties representing the whole corporate capital require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to create two classes of shares referred to as the class A shares (hereinafter referred to as the "Class A Shares") and the class B shares (hereinafter referred to as the "Class B Shares"), each with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01).

Second resolution

The shareholders decide to transform the one hundred and forty-one million five hundred thousand (141,500,000) existing ordinary shares, with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each, into (i) one hundred and twenty-seven million three hundred and fifty thousand (127,350,000) Class A Shares and (ii) fourteen million one hundred and fifty thousand (14,150,000) Class B Shares, with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each.

As a result of the above the Company's shares are henceforth owned as follows:

a) Gabriel Holdings S.à r.l. holds consequently one hundred and twenty-seven million three hundred and fifty thousand (127,350,000) Class A Shares; and

b) Angel MEP GmbH & Co. KG holds consequently fourteen million one hundred and fifty thousand (14,150,000) Class B Shares.

Third resolution

The shareholders decide to create two classes of directors referred to as the A directors (collectively referred to as the "A Directors" and individually as the "A Director") and the B directors (hereinafter referred to as the "B Directors" and individually as the "B Director"), so that the following directors shall be identified as follows:

- a. Mr Richard Perris as B Director;
- b. Mrs Bénédicte Moens-Colleaux, as A Director;
- c. Mrs Emanuela Brero, as A Director;
- d. Mr Gregor Hilverkus, as B Director; and
- e. Mr Georgios Papadopoulos as B Director.

Fourth resolution

Considering the below restatement, the shareholders decide that the Company shall be bound by the joint signature of one A Director and one B Director, which is reflected in article 10.2 as restated below.

Fifth resolution

The shareholders decide to amend and restate the Company's articles of incorporation, without changing the purpose of the Company, which shall henceforth be read as follows:

"A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. Corporate Form. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles").

Art. 2. Corporate Object.

2.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

2.2 The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds, without a public offer, which may be convertible and to the issuance of debentures.

2.3 The Company may also enter into any guarantee, pledge or any other form of security for the performance of any contracts or obligations of the Company or of group companies.

2.4 In a general fashion it may grant assistance to affiliated companies, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

2.5 The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

2.6 The Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

2.7 The Company is a corporate taxpayer subject to common tax law.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. Denomination. The Company will have the denomination Gabriel Investments S.à r.l.

Art. 5. Registered Office. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the Board of Directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. Share capital - Shares.

6.1 Share Capital

The share capital is fixed at one million four hundred and fifteen thousand euros (EUR 1,415,000.-), divided into (i) one hundred and twenty-seven million three hundred and fifty thousand (127,350,000) class A shares (the "Class A Shares", its holder being referred to as the "Class A Shareholder") and (ii) fourteen million one hundred and fifty thousand (14,150,000) class B shares (the "Class B Shares", their holders being referred to as the "Class B Shareholders"), with a nominal value of one Euro cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid up.

6.2. Without prejudice to the legal requirements, the rights of the Shares are ruled in the present Articles.

6.3. The Company can proceed to the repurchase of its own Shares within the limits set by the Law.

6.4. The share capital may be changed at any time by a decision of the single Shareholder or by a decision of the Shareholders' meeting voting with the majority rules set out by article 21 of these Articles, or, as the case may be, by the Law for any amendment to these Articles.

6.5. In case of reduction of share capital, the share capital of the Company and the share premium attaching to Shares shall be repaid to the holders of Shares under the same conditions.

Art. 7. The Company will recognize only one holder per Share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

C. Management

Art. 8. Board of directors.

8.1. The Company is managed by a board of directors (the "Board of Directors") appointed as a collegiate body in accordance with the provisions set out hereafter by the general meeting of the shareholders of the Company. The Board

of Directors shall always consist of three (3) board members, unless the Shareholders' general meeting resolves upon an increase or decrease of the number of board members.

8.2 The Board of Directors is composed of two classes of directors, which shall be referred to as the A directors (collectively referred to as the "A Directors" and individually as a "A Director") and the B directors (collectively referred to as the "B Directors" and individually as a "B Director"). The A Directors and the B Directors are collectively referred to as the "Board Members" and individually as a "Board Member". One of the Board Members shall be the chairman of the Board of Directors (the "Chairman").

8.3 The Class A Shareholder shall be entitled to nominate up to five (5) Board Members, who will be all appointed in writing by the Shareholders' general meeting.

8.4 A Board Member (other than the Chairman) may resign on one month's notice by notice in writing to the chairman of the Board of Directors.

Art. 9. Board proceedings.

9.1 The Board of Directors shall elect the Chairman. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of Shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Board Member elected for this purpose from among the Board Members present at the meeting.

9.2 Meetings of the Board of Directors shall be held at the offices of the Company in Luxembourg unless the Board Members unanimously decide to hold the meeting at some other place in Luxembourg. All meetings shall be held in English unless the Board Members resolve otherwise in individual cases. The Chairman or any other Board Member authorised by the Chairman shall convene and chair the meetings. Meetings shall be held as often as the business of the Company so requires, but at least quarterly per calendar year. Every Board Member can demand that a meeting be convened. The meetings of the Board of Directors shall be convened in writing, the place, date, time and preliminary agenda being indicated with at least seven (7) days' notice unless either (i) all the Board Members waive these formalities, or (ii) unless in case of urgency duly justified in the resolutions taken by the Board of Directors in such condition in which case the notice can be reduced to one (1) day. The notice period shall begin to run on the day following the day on which the invitation is mailed. The day of the meeting shall not count as a part of the notice period.

9.3. Absent Board Members may be represented by other Board Members. Experts and other persons can be invited by the Chairman, or by any Board Member authorised by the Chairman, to participate in a meeting. Minutes are to be kept of each meeting of the Board, setting out the place and the date of the meeting, the participants, the items of the agenda and the essential content of the resolutions of the Board of Directors. The minutes shall be signed by the Chairman or any other member to whom the Chairman delegates this task. A copy of the minutes shall be sent to every Board Member.

9.4 Resolutions of the Board of Directors shall be adopted in meetings. However, to the extent permitted by law, resolutions of the Board of Directors may be adopted outside meetings in writing, by facsimile, by e-mail or in telephone or videoconferences without complying with any provisions set forth herein with regard to the convocation of such meetings. In particular, one or more Board Members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other, provided that all Board Members participate in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

9.5 Resolutions of the Board of Directors shall be adopted pursuant to a majority of the Board Members present or represented at such meeting. In case of a tie, the Chairman shall have a casting vote. A written decision, signed by all the Board Members, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the Board Members.

9.6 A meeting of the Board of Directors may adopt resolutions only if at least two (2) Board Members are present or represented. If a meeting is not quorate, a new meeting of the Board of Directors with the same agenda is to be called observing the same requirements as to notice as set out in article 9.2. The new meeting shall be deemed quorate as long as one Board Member is present or represented, provided that the Board Members were notified of such fact in the invitation.

9.7 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Board Members in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Directors' meetings, duly convened.

Art. 10. Board powers, Binding signatures.

10.1. The Board of Directors is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles to the general meeting of Shareholders shall be within the competence of the Board of Directors. Towards third parties the Board of Directors has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the Articles to the general meeting of Shareholders or as may be provided herein.

10.2. The Company will be bound by the joint signature of one A Director and one B Director.

Art. 11. Board indemnification.

11.1. The Board Members are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

11.2. The Board Members shall be reimbursed for all their reasonable expenses properly incurred in the performance of their duties as member of the Board of Directors.

Art. 12. Conflicts.

No contract or other transaction between the Company and any other corporation or entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Board Members of the Company is interested in or is a manager, director, officer or employee of such other corporation or entity. Any Board Member or officer of the Company who serves as manager, director, officer or employee of any corporation or entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not solely by reason of such affiliation with such other corporation or entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

D. Transfer and Issue of securities

Art. 13. General rules.

13.1 Further to the compliance with any legal requirements, no Securities shall be issued or transferred directly or indirectly to a person who is not already a Shareholder of the Company unless:

13.1.1 it is permitted under the present Articles and the Shareholders' Agreement; and

13.1.2 that person has already executed a Deed of Acknowledgment and Undertaking and a Voting Undertaking; and

13.1.3 in case of a direct transfer of Securities, that person has already executed a Deed of Adherence; and

13.1.4 if so required by the Board of Directors, that person has submitted to the Board of Directors a legal opinion satisfactory in form and substance to the Board of Directors confirming the validity and enforceability of the documents referred to in the present article 13.

13.2 Unless the Board of Directors has granted its approval in writing, no Shares shall be transferred unless the transferee at the same time acquires a proportional amount of any other Securities, including the PECs, held by the transferor.

13.3 Further to the compliance with the any legal requirements, the Shareholders are only permitted to transfer, assign, encumber or create any interest in or right or claim to, their Securities (or to enter into any agreement or undertaking to do so) in compliance with articles 13.1 through 13.2 above and then only:

13.3.1 as permitted under article 14 below; or

13.3.2 as required under articles 15, 16, 17 below; or

13.3.3 upon an Exit under article 18; or

13.3.4 otherwise with the prior written consent of the Board of Directors.

13.4 In the event that it is necessary or desirable in the corporate interest of the Company to raise new funds then, subject always to obtaining any approvals or consents required by law or the Senior Facilities Agreement, any additional funding required by the Company or its subsidiaries should be provided:

13.4.1 firstly, by way of third party debt-financing on market terms; and, if such financing cannot be obtained, or failing which, or

13.4.2 secondly, by way of additional debt (or economically equivalent) financing provided by the Class A Shareholder or its Affiliates ("Additional Shareholder Debt"). The interest on the Additional Shareholder Debt will be up to 20% p.a. on the nominal value and accrued interest shall be capitalised on an annual basis. If Additional Shareholder Debt is provided by Class A Shareholder or its Affiliates under this article 13.4.2, then without undue delay after the completion of such funding, the Class A Shareholder shall offer any person who then holds Shares (an "Existing Shareholder") the opportunity to acquire by way of assignment a portion of such Additional Shareholder Debt. Each Existing Shareholder shall have the right to acquire that proportion of Additional Shareholder Debt which is (subject to any rounding corrections required to comply with, for example, requirements as to nominal value of Securities) equal to the proportion of the nominal value of the Shares then held by the Existing Shareholder to the nominal value of all Shares in issue immediately prior to the issue of the Additional Shareholder Debt (but not for the avoidance of doubt, more). This right shall, except in case of urgency as resolved by the Board of Directors, be exercisable in a single round for a period of not less than fourteen (14) days and not more than twenty eight (28) days following notification by Class A Shareholder (the "ASD Acceptance Period"); the provisions of articles 13.10 and 13.11 shall apply mutatis mutandis. If all steps required to be taken by Existing Shareholders (and Managers) to implement the acquisition of Additional Shareholder Debt by Existing Shareholders from Class A Shareholder or its Affiliates under this article 13.4.2, including the provision of the requisite funds by them, are not completed within a period of one (1) month after expiry of the ASD Acceptance Period, then all rights of Existing Shareholders (and Managers) under this article 13.4.2 shall terminate and cease to exist.

13.5 Subject to article 13.6 to 13.11, upon (i) an increase of the issued share capital of the Company or (ii) any issue of Share Equivalents, each Existing Shareholder, shall have the right to subscribe on the same terms for that proportion

of new Shares or Share Equivalents which is (subject to any rounding corrections required to comply with, for example, requirements as to nominal value of Securities) equal to the proportion of the nominal value of the Shares then held by the Existing Shareholder to the nominal value of all Shares in issue immediately prior to such increase or new issue. This subscription right shall, except in case of urgency as resolved by the Board of Directors, be exercisable for a period of not less than fourteen (14) days and not more than twenty eight (28) days following the resolution to increase the capital or issue new Share Equivalents. If new Shares or Share Equivalents are issued with a share premium or in connection with other related obligations (including the obligation to provide additional debt funding) the same terms and conditions relating to the subscription therefore shall apply to all Existing Shareholders including, for the avoidance of doubt, articles 13.1 and 13.2 of these Articles.

13.6 If an increase of share capital is required to avoid a threatened or potential insolvency (Sanierungsfall) or similar case of urgency, including to prevent or cure a default or breach of covenant under the Senior Facilities Agreement or other third party debt of the Gabriel Group, then the Class A Shareholder may set such deadlines for the other Shareholders to notify their decision to subscribe and to provide the necessary funds as it deems necessary; if a Shareholder fails to respond and/or provide the funding in full within such deadline, its subscription right shall lapse.

13.7 Unless required by the lending banks under the Senior Facilities Agreement, an increase of issued share capital for cash pursuant to article 13.5 shall only be implemented if the new Shares are issued together with other Securities in the same debt/equity ratio constituted by the Shares and other Securities held by the Class A Shareholder immediately before such implementation (the "Investment Ratio"), or a more favourable ratio. For the purposes of this article 13.7 a more favourable ratio shall mean that the funds subscribed are allocated to fewer Shares and to more other Securities than would be the case under the Investment Ratio.

13.8 Articles 13.5 and 13.6 shall not apply and the Shareholders shall not be entitled to subscribe for new shares of the Company if the subscription right of all Shareholders is excluded in favour of a third party that is not an Affiliate of the Class A Shareholder or of the CVC Funds, e.g. if the share capital of the Company is increased to facilitate a share-for-share acquisition.

13.9 The Class A Shareholder may nominate any of its Affiliates to subscribe for those new Shares or Share Equivalents to which it is entitled to subscribe pursuant to article 13.5.

13.10 Management KG may only exercise its subscription right under the present article 13 if and to the extent the Managers have paid to it the funds required to make such subscription and pay any share premium or related obligation (including additional debt funding). If a Manager has not provided the required funding to Management KG in time for it to comply with the relevant timing requirements, then his rights to subscribe/acquire the investment in question shall lapse and terminate.

13.11 If an issue or transfer of Shares and/or other Securities or of partnership interests in Management KG is permitted or agreed pursuant to the terms of the present Articles, the Shareholders and the Managers undertake to pass all resolutions and make and take all declarations and actions as may be necessary or appropriate in the discretion of the Board Members to effect the same in compliance with the present Articles, the partnership agreement of Management KG and the terms and conditions of the Securities in question.

13.12 In any case, the Shares held by each Shareholder may only be transferred in compliance with any applicable legal requirements and especially Article 189 and 190 of the Law. As such, Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

Art. 14. Permitted transfers.

14.1 Conditional upon any transferee becoming a party to the Shareholders' Agreement as provided for in article 13.1 above, the Shareholders (other than the Class A Shareholder) may not transfer their Shares, any PECs and any other Securities issued to them by the Company in connection with their investments except:

14.1.1 as required under articles 15, 16, 17 and 18 below or

14.1.2 with the prior written consent of the Board of Directors.

14.2 Upon transfers of Shares, PECs or other Securities permitted pursuant to article 14.1 the relevant Shareholders shall be released from the liabilities and obligations assumed by the transferee.

Art. 15. Drag Along and Tag along.

15.1 If at any time the Shareholders holding more than fifty percent (50%) of the Shares then in issue (the "Selling Shareholders") wish to sell all their Shares and Share Equivalents and find a bona fide arm's length purchaser (which is not an Affiliate of any of them) and agree terms for the sale to such purchaser of all the Shares and Share Equivalents, and the Board of Directors so resolves, then, on receipt of written notification of such fact, Management KG and all the other holders of Shares shall be bound to accept any offer from such a purchaser or to tender in such Listing all its Shares, Share Equivalents and any other Securities on the same terms as agreed and at the same time as the Selling Shareholders sell all their Shares, Share Equivalents and other Securities.

15.2 No sale of Shares, Share Equivalents and other Securities shall be made at any time if it would result in any person (the "Acquirer") alone or acting in concert with a group of persons, holding more than fifty percent (50%) of the aggregate

of the Shares then in issue and the Shares into which the Share Equivalents then in issue can be converted, unless the Acquirer shall have made an offer to all holders of Shares, Share Equivalents and other Securities to acquire all their Shares, Share Equivalents and other Securities at a price equal to the higher of (a) the price at which such transfer is to be made or (b) the highest price per Share the Acquirer or persons acting in concert with it have paid for the Shares or Share Equivalents as the case may be in the twelve (12) months prior to the date such offer is made.

15.3 No sale by the Class A Shareholder of Shares, Share Equivalents and other Securities representing more than ten percent (10%) of the aggregate of the Shares then in issue and the Shares into which the Share Equivalents then in issue can be converted shall be made after 31 December 2010, unless the acquirer shall have made an offer to all holders of Shares, Share Equivalents and other Securities to acquire a pro rata portion of their Shares, Share Equivalents and other Securities at a price equal to the higher of (a) the price at which such transfer is to be made or (b) the highest price per Share the acquirer or persons acting in concert with it have paid for the Shares or Share Equivalents as the case may be in the twelve (12) months prior to the date such offer is made.

15.4 For the avoidance of doubt, article 15 shall not apply to any syndication sales made by the Class A Shareholder prior to 1 January 2011.

15.5 The Shareholders hereby irrevocably waive all rights of pre-emption, rights of veto and analogous rights under the Articles or otherwise for the purposes of article 15.

Art. 16. Leaving managers. For the purposes of the present Articles:

16.1 a "Bad Leaver" is a Manager who:

- a) resigns or terminates his service agreement for any reason; or
- b) does not renew his then existing employment or service agreement without replacing it by a new one or a renewal of his then existing employment or service agreement, provided that the Manager has been offered a renewal or extension of his employment or service agreement on terms and conditions substantially at least equal to the terms and conditions of the expiring agreement (taking into account the overall composition of the newly offered terms and conditions, subject to the applicable law at that time); or
- c) is in material breach of the Shareholders' Agreement, the Management KG Partnership Agreement or any other agreement or undertaking entered into in connection with his investment ("Investment Document"), or any non-competition or confidentiality agreement entered into with a member of the Gabriel Group (each a "Material Breach"); or
- d) does not have (or who loses) the unrestricted power to hold and dispose over the Management Strip Stake attributable to him (e.g. by reason of §1365 German Civil Code) or if legal, beneficial or economic ownership in all or any part of the Management Strip Stake attributable to the Manager passes or threatens to pass to a third party, e.g. in case of a divorce; the foregoing applies mutatis mutandis to any part of the Management Strip Stake held by any Approved Family Member or an Investment Vehicle; or
- e) is dismissed or removed from office by a member of the Target Group for good cause (außerordentliche Kündigung aus wichtigem Grund) (other than permanent disability, e.g. for breach of duty, or incapability); or
- f) otherwise voluntarily ceases to work for the Target Group on a full-time basis (e.g. Altersteilzeit), which shall for the avoidance of doubt exclude a Leaver who ceases to be employed by the Target Group solely as a result of a Divestiture.

16.2 a "Good Leaver" is a Manager who:

- a) who leaves and is designated as a Good Leaver by the Co-Investment Committee in its discretion; or
- b) leaves due to death or permanent disability for health reasons (as defined by labour or social security law in the jurisdiction in which the Manager resides, as determined by the Co-Investment Committee); or
- c) retires on reaching the age of 65 or other applicable statutory retirement age or, if later, upon expiry of a fixed term employment or service agreement; or
- d) is dismissed or removed from office by a member of the Target Group without good cause; or
- e) otherwise involuntarily ceases, or gives or receives notice to cease, to work for the Target Group on a full-time basis and who is not a Bad Leaver, which shall for the avoidance of doubt exclude a Leaver who ceases to be employed by the Target Group solely as a result of a Divestiture.

16.3 If a Manager becomes a Good Leaver or a Bad Leaver, then any Approved Family Member or Investment Vehicle holding any Management Strip Stake constituting parts of or deriving from the Management Strip Stake originally allocated to such Manager shall be deemed to be, and shall for all purposes of the present Articles be treated as, a Good Leaver or Bad Leaver accordingly.

16.4 If a Manager becomes a Leaver, Reserve GmbH shall be entitled to acquire the entire Management Strip Stake attributable to him (including his limited partnership interest in Management KG (comprising the liability amount (Hafteinlage) and the limited partnership interest and all rights to capital or other accounts)) on the terms of article 17. By signing a Deed of Acknowledgement and Undertaking each such Manager and any permitted Approved Family Member and/or Investment Vehicle grants Reserve GmbH the right to so acquire the Leaver's entire Management Strip Stake in such circumstances and, accordingly, each Manager, Approved Family Member and Investment Vehicle hereby irrevocably offers to sell and transfer on the terms of article 17 its entire Management Strip Stake to Reserve GmbH or such person as it may nominate; Reserve GmbH or such person as it may nominate may accept this offer by giving notice in writing

to each such Manager, Approved Family Member and Investment Vehicle within the period specified in article 16.6 ("Leaver Call Option"). Reserve GmbH may transfer any such Leaver Call Option right to another person nominated by it in its discretion.

16.5 Following a Divestiture Reserve GmbH shall be entitled to acquire the entire Management Strip Stake attributable to a Divested Manager (including his limited partnership interest in Management KG (comprising the liability amount (Haftung) and the limited partnership interest and all rights to capital or other accounts)) ("Divestiture Stake") on the terms of article 17 ("Divestiture Call Option"). If Reserve GmbH does not exercise the Divestiture Call Option pursuant to this article 16.5, a Divested Manager shall be entitled to require that Reserve GmbH acquire his Divestiture Stake on the terms of article 17 ("Divestiture Put Option", together with Divestiture Call Options referred to as "Divestiture Options"). Article 16.4 sentences 2 and 3 shall apply mutatis mutandis. to this article 16.5. If neither Divestiture Option is exercised within the applicable time limits, then such Divested Manager shall continue to hold his Divestiture Stake on the terms of the present Articles.

16.6 The Options shall expire as follows:

16.6.1 Leaver Call Options and Divestiture Call Options: the earlier of the Exit Date or 6 months after the relevant Trigger Date; and

16.6.2 Default Call Options: the Exit Date;

16.7 Upon timely exercise of an Option, Reserve GmbH (or such other entity or person nominated by Reserve GmbH as the case may be) will acquire:

16.7.1 in the case of a Leaver Call Option or a Default Call Option: the entire Management Strip Stake of the Leaver; or

16.7.2 in the case of a Divestiture Option: the Divestiture Stake of the Divested Manager; or

16.7.3 in each case including all or any part thereof held by any Investment Vehicle and/or any Approved Family Member.

16.8 All voting and other rights in respect of the relevant Management Strip Stake are suspended and neither the Manager, any Approved Family Member, any permitted Investment Vehicle or Management KG shall or shall be entitled to exercise them with effect as of (i) the Trigger Date in the case of a Leaver Call Option, (ii) or a default Call Option or (iii) in the case of a Divestiture Put option, exercise of such option. Each Manager, Investment Vehicle and Approved Family Member undertakes not to exercise, or permit to be exercised, any votes attaching to the relevant part of the Management Strip Stake held by it after the applicable date referred to above.

Art. 17. Call option compensation.

17.1 The purchase price payable under a Leaver Call Option depends on whether the Leaver is a Good Leaver or a Bad Leaver and when the Manager becomes a Leaver and shall be determined as set out in articles 17.2 and 17.3.

17.2 In the case of a Good Leaver, the purchase price payable under a Leaver Call Option is:

17.2.1 for all Management Shares attributable to his Management Strip Stake, the Fair Market Value;

plus

17.2.2 the entire nominal amount of the Management PECs attributable to his Management Strip Stake, plus accrued but unpaid interest attributable thereto up to the Trigger Date;

minus

17.2.3 any negative balance on a capital or other account of Management KG comprised in the Management Strip Stake;

minus

17.2.4 all Value Out, except to the extent a Liquidity Event which gave rise to all or part of the Value Out has already been reflected in the calculation of Fair Market Value;

but the purchase price shall not be less than zero.

17.3 In the case of a Bad Leaver, the purchase price payable under a Leaver Call Option is:

17.3.1 the lower of:

a) Cost for the entire Management Strip Stake, plus (i) accrued but unpaid interest on the Cost attributable to the Management Shares at a rate of four percent (4%) up to the Trigger Date and (ii) any accrued but unpaid interest attributable to the Management PECs attributable to the Management Strip Stake up to the Trigger Date;

or

b) the Fair Market Value of the Management Strip Stake;

minus

17.3.2 any negative balance a the capital or other account of Management KG comprised in the Management Strip Stake;

minus

17.3.3 all Value Out,

but the purchase price shall not be less than zero.

17.4 The purchase price payable under a Divestiture Option is

17.4.1 in the case of a Divestiture Call Option calculated as under a Leaver Call Option for a Good Leaver; or

17.4.2 in the case of a Divestiture Put Option equal to the Cost for the entire Divestiture Stake, plus (i) accrued but unpaid interest on the Cost attributable to the Management Shares at a rate of four percent (4%) p.a. up to the Trigger Date and (ii) any accrued but unpaid interest attributable to the Management PECs attributable to the Divestiture Stake up to the Trigger Date;

minus

17.4.3 any negative balance a the capital or other account of Management KG comprised in the Management Strip Stake;

minus

17.4.4 all Value Out,

17.5 The purchase price payable under a Default Call Option shall be calculated as under a Leaver Call Option for a Bad Leaver.

17.6 Subject always to Reserve GmbH being able to fund such payment, the purchase price under an Option (the "Transfer Price") is due and payable within 30 days after the Option Completion Date (the "Due Date").

17.7 Interest shall accrue on the Transfer Price from the relevant Trigger Date up to, but not including, the Due Date at a rate of four percent (4%) p.a. and from the Due Date up to, but not including, the date on which payment is made to the relevant Manager (and any relevant Approved Family Member and/or Investment Vehicle) at a rate of six percent (6%) p.a. Any interest due under this article 17.7 shall be payable at the same time as the Transfer Price to which it relates.

17.8 For the purposes of payments under this article 17, Reserve GmbH shall retain cash in the amount of EUR 5,000,000.00 (in words: five million Euros) out of funds Reserve GmbH receives from Managers who invest on or prior to 31 December 2008. Such cash will be applied only to settle payments due after exercise of Options. For the avoidance of doubt, neither Reserve GmbH nor any other person shall be obliged to fund these cash reserves by means other than funds received from Managers.

17.9 The Co-Investment Committee may request from each Manager, any Approved Family Member and any Investment Vehicle that he/it pledges to the Class A Shareholder (or any person nominated by it) his/its shares in his Investment Vehicle and/or, as the case may be, his interest in Management KG to secure his/its obligations under the Investment Documents, if the Investment Documents provide for future payment obligations of the Manager, the Approved Family Member or the Investment Vehicle in connection with the financing of the acquisition of his/its Management Strip Stake, e.g. deferral of the payment of purchase price or a loan granted to the Manager, the Approved Family Member or the Investment Vehicle.

17.10 For the purposes of the present article 17:

17.10.1 "Fair Market Value" shall mean the accounting value of the Company as last reported by the CVC Funds to their investors prior to the relevant date in accordance with the valuation methods then applied by the CVC Funds. The Co-Investment Committee shall notify Management KG of the Fair Market Value as at 31 December of each year; Management KG shall notify each Limited Partner accordingly by delivery of an Annual Statement. In addition, the Co-Investment Committee shall notify a Leaver of the applicable Fair Market Value within four weeks of the Trigger Date.

17.10.2 all references to Management Strip Stake, Management Shares and Management PECs are references to those held by or attributable to the Leaver at the Trigger Date, including any acquired after a Leaver's Effective Investment Date, but disregarding for the determination of Cost any such instruments that may already have been sold, repurchased, repaid or otherwise transferred prior to the Trigger Date in connection with a Liquidity Event; and

17.10.3 on any Liquidity Event, unless otherwise specifically determined by the Co-Investment Committee in connection therewith, all Value Out which is payable or attributable to Management KG shall be deemed and construed to be applied (and the relevant Securities shall be retired) in the following order:

- a) firstly to settlement of all costs and liabilities of Management KG;
- b) then to settlement of any negative balances on capital or other accounts of Management KG;
- c) then to repayment of accrued but unpaid interest on Management PECs (if any);
- d) then to repayment of principal of Management PECs (if any); and
- e) the remainder to Shares (if any),
- f) and the present article 17 shall be construed and applied accordingly.

Art. 18. Exit.

18.1 The Class A Shareholder shall, so far as legally permissible and, subject to compliance with confidentiality restrictions, keep the other Shareholders reasonably informed about any reasonably advanced discussion relating to a Sale. Each of the other Shareholders shall take such action and give such co-operation and assistance as the Class A Shareholder may reasonably request in this context.

18.2 The Shareholders acknowledge that it is the present intention of the Class A Shareholder that there be an Exit, in particular by way of a Listing of Target (or a successor entity) within 5 (five) years of the Closing Date with a view to optimising the return on the investments made by the Shareholders. The Shareholders acknowledge that:

18.2.1 this is an entrepreneurial investment and that there is no certainty that there will be an Exit at any particular time or on any particular terms or at all;

18.2.2 the timing, structure, and nature of any Exit shall be determined by the Class A Shareholder in its sole discretion, provided that in this context, the Class A Shareholder shall (i) consider the effects of any particular Exit proposal on the Managers' investments, for example in the context of tax and corporate law, market practice and conditions applicable at the time of the Exit and (ii) make reasonable efforts to achieve an optimised Exit for all Existing Shareholders;

18.2.3 any Exit may require a restructuring of the Gabriel Group and/or a swap of investments (e.g. share for share swap); and

18.2.4 any Exit is likely to involve staggered and/or deferred cash-flows (e.g. lock-ups on a Listing), whereby, subject to the requirements of market practice and conditions applicable at the time of the Exit, the Class A Shareholder and Management KG (and/or the Managers) are to be treated equally.

18.3 In the event of an Exit, neither the Class A Shareholder nor Management KG shall give any warranties or indemnities save for a warranty given by it as to title to its Shares and any other Securities sold by it.

Art. 19. Management strip stake.

19.1 The aggregate nominal amount of the Shares comprised in the Management Strip shall not exceed in aggregate 10% of the share capital of the Company. All the Class B Shares acquired by Management KG shall be comprised in the Management Strip and shall constitute "Management Shares" for the purposes of the present Articles. All PECs B issued by the Company and acquired by Management KG shall be comprised in the Management Strip and shall constitute "Management PECs" for the purposes of the present Articles. The Management Shares and Management PECs (if any) and each interest in Management KG (including the liability amount (Hafteinlage) and the limited partnership interest and all rights to capital or other accounts) held by a Manager, any Approved Family Member or an Investment Vehicle shall be deemed to be a "Management Strip Stake" in the meaning of the present Articles.

19.2 All Managers shall together hold their indirect participations in Management Strip through Management KG. Subject to the approval of the Co-Investment Committee,

19.2.1 a Senior Manager may transfer all or part of that Manager's Management Strip Stake to family members, in particular in the context of inheritance planning (any person approved hereunder an "Approved Family Member"); and/or

19.2.2 a Senior Manager and any Approved Family Member permitted under article 19.2.1 who holds (indirectly) an interest of more than 1% in the Company may hold his stake in Management KG through his own investment vehicle (an "Investment Vehicle"),

provided always that the Co-Investment Committee is satisfied that part of the Management Strip Stake so transferred or so held shall be and remain subject to the restrictions and provisions of the present Articles.

19.3 No Management Strip Stake or parts thereof, including without limitation Management Shares, may be transferred to, or encumbered in favour of, any other person whatsoever. The present article 19.3 also applies to any disposal of shares or other interest in an Investment Vehicle.

19.4 Reserve GmbH shall be entitled to acquire the entire Management Strip Stake held by a Manager, as well as any part held by any relevant Approved Family Member or Investment Vehicle in the circumstances specified below and, accordingly, each Manager, Approved Family Member and Investment Vehicle hereby irrevocably offers to sell and transfer on the terms of the present article 19.4 and articles 16 and 17 its entire Management Strip Stake to Reserve GmbH or such person as it may nominate; Reserve GmbH or such person as it may nominate may accept this offer by giving notice in writing to each such Manager, Approved Family Member and Investment Vehicle; articles 16.7.1 and 16.8.1 shall apply mutatis mutandis ("Default Call Options"). The Default Call Options may be accepted in the following circumstances:

19.4.1 insolvency, composition, bankruptcy (including any statutory procedures requiring the making of a declaration as to his assets) or similar proceedings in any jurisdiction are initiated (or declined for lack of assets) against the Manager or any relevant Approved Family Member or Investment Vehicle or any resolution is passed or order or declaration made for the winding up, liquidation or cessation of the relevant Investment Vehicle as the case may be; or

19.4.2 the creation of any pledge, lien or encumbrance over (unless the same is terminated or released within four weeks of its creation) or any enforcement or equivalent proceedings being initiated against the Management Strip Stake held by the Manager or any relevant Approved Family Member or Investment Vehicle as the case may be; or

19.4.3 the relevant Manager or the relevant Approved Family Member either ceasing to control, or to be economic owner or beneficiary of, 75% of the relevant Investment Vehicle; or

19.4.4 on a Manager's divorce if the Management Strip Stake held by that Manager is subject to claims raised in connection with the divorce; or

19.4.5 breach or attempted breach of the provisions of article 19.3 or any other transfer restrictions.

Reserve GmbH may transfer any Default Call Option right to another person nominated by it in its discretion.

Art. 20. Acquisition of the management strip.

20.1 The Co-Investment Committee may in its discretion from time to time, and after consultation with a representative nominated by the Senior Managers, resolve that Managers be invited to invest indirectly in Shares and PECs B by

means of acquiring a limited partnership interest in Management KG (i.e. a Management Strip Stake) on the terms and conditions. The (indirect) holding of Shares and PECs B offered to a Manager shall be in the same ratio to each other as those subscribed by Reserve GmbH (the "Management Strip Ratio"), unless otherwise resolved by the Co-Investment Committee.

20.2 If the Co-Investment Committee resolves to invite a Manager to invest, it shall notify to such Manager in writing:

20.2.1 the nominal amount of, and the price for, the Management Strip Stake allocated to the Manager;

20.2.2 the target Effective Investment Date and the details of the payment required;

20.2.3 whether he is a Senior Manager; and

20.2.4 such other conditions and information relating to the proposed investment, together with documents required to be executed by the Manager pursuant to article 20.1.3 as the Co-Investment Committee may in its discretion approve.

20.3 Any investment pursuant to article 20.1.2 shall be conditional upon:

20.3.1 compliance by the investing Manager with articles 13.1 and 13.3;

20.3.2 execution of a sale and transfer agreement and ancillary documentation, in form and substance satisfactory to the Co-Investment Committee;

20.3.3 receipt by Reserve GmbH (or as otherwise agreed by the Co-Investment Committee) of the price determined pursuant to article 20.1.2;

20.3.4 delivery by the investing Manager (and any Approved Family Member or Investment Vehicle) of a duly executed undertaking to be bound by the terms of the partnership agreement of Management KG as in force, in form and substance satisfactory to the Co-Investment Committee;

20.3.5 execution of powers of attorney by all Approved Family Members and Investment Vehicles (if any) in favour of the Manager, in form and substance satisfactory to the Co-Investment Committee; and

20.3.6 satisfaction of such other conditions as may be required by law or as may be determined by the Co-Investment Committee in its discretion.

E. Decisions of the sole shareholder - Collective decisions of the shareholders

Art. 21. General Meeting of the shareholders.

21.1 Unless otherwise provided therein or required by mandatory law, all Shareholders' decisions are taken by the general meeting of Shareholders to be held at the registered office of the Company and at least once a year. However, the holding of a meeting is not compulsory as long as the number of Shareholders is less than twenty-five and in such case Shareholders' resolutions may be validly passed in writing. Any regularly constituted meeting of Shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of Shareholders of the Company.

21.2. Each Shareholder has a number of votes equal to the number of Shares he owns and may validly act at any meeting of Shareholders through a special proxy.

21.3. Meetings shall be called by the Board of Directors by convening notice addressed by registered mail or courier service to Shareholders to their address appearing in the register of Shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting or in case the Shareholders agree to consent to any short notice to the Board of Directors, the meeting may be held without prior notice. In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the Shareholders at their addresses inscribed in the register of Shareholders held by the Company at least 8 days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as set out herein for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein).

21.4. All resolutions of the Shareholders general meeting of the Company shall be validly adopted if approved by Shareholders representing more than half of the total number of Shares then in issue.

21.5 The Shareholders agree to use their voting rights in a manner consistent with the commitments undertaken by each of them in the Shareholders' Agreement and, in particular, to vote in favour of resolutions for the approval as a shareholder of any third party so approved by the Board of Directors.

21.6 Notwithstanding the above requirements, any decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the Shares in issue.

Art. 22. In the case of a sole Shareholder, such Shareholder exercises the powers granted to the general meeting of Shareholders under the provisions of section XII of 1915 Law.

F. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 23. Financial year - Annual accounts.

23.1 The Company's fiscal year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

23.2 Each year, the Board of Directors prepare an inventory, including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, as well as the balance sheet and the profit and loss account in which the necessary depreciation charges must be made.

23.3 Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts and, as the case may be, the report of the statutory auditor(s) set-up in accordance with Article 200.

Art. 24. Distribution of profits.

24.1 The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represents the net profit.

24.2 An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

24.3 The balance of the net profits may be distributed to the Shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company.

Art. 25. Dissolution - Liquidation.

25.1 In the event of any liquidation or winding up of the Company, the Shareholders agree that to the extent legally permissible, it is intended that the proceeds of liquidation be applied to Securities as follows:

25.1.1 firstly, all debt instruments (if any) issued by the Company shall be fully repaid (pari passu between the holders of a particular instrument), including in each case all accrued but unpaid interest,

25.1.2 secondly, all Additional Shareholder Debt issued by the Class A Shareholder to the Company or its Affiliates under article 13.6 shall be fully repaid, including all accrued but unpaid interest;

25.1.3 thirdly, all PECs issued by the Company shall be fully repaid, including all accrued but unpaid interest;

25.1.4 fourthly, all Share Equivalents (if any, and to the extent they have not been converted into Shares at the relevant time) shall be fully repaid, including all accrued but unpaid interest;

25.1.5 fifthly, all share premium or payments to capital reserves (if any) made by a Shareholder in respect of a share shall be returned to that Shareholder (or its successor in title to such share), including all amounts accrued thereon under the present Articles but unpaid; and

25.1.6 finally, the remaining liquidation proceeds shall be distributed among the Shareholders pro rata to their respective holdings of Shares,

provided that to the extent the proceeds do not suffice to make all payments due under any of articles 25.1.1 to 25.1.6 they shall be paid to the relevant persons entitled thereto under the relevant articles pro rata to their entitlements under that article.

25.2 The order of payments and priority in respect of Securities set out in article 25.1 shall also apply mutatis mutandis (to the extent legally permissible) in the event of an Exit and any other distribution or return of funds received by the Company from its indirect investment in Target, after settlement of all costs and liabilities of Management KG and settlement of any negative balances on capital or other accounts of Management KG.

25.3 It is the objective of the Class A Shareholder that any cash received by the Company from a (direct or indirect) disposal of assets shall be distributed as soon as reasonably practicable subject to legal, regulatory, tax or accounting constraints and to the restrictions under the Senior Facilities Agreement.

25.4 In any case, the Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

25.5 Except in the case of dissolution by court order, the dissolution of the Company may take place only pursuant to a decision adopted by the general meeting of the Shareholders in accordance with the conditions laid down for amendments to the Articles. At the time of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

G. Definitions

Art. 26. Definitions.

A Directors	has the meaning given to it in article 8.2;
Acquirer	has the meaning given to it in article 15.2;
Additional Shareholder Debt	has the meaning given to it in article 13.4.2;
Affiliate or Affiliated	means: (a) any other fund of which that shareholder (or any subsidiary or parent undertaking of that shareholder) or that shareholder's (or any subsidiary or parent undertaking of that shareholder's) general partner, trustee, nominee, manager or adviser, is a general partner, trustee, nominee, manager or adviser; (b) any other fund which is advised by, or the assets of which are managed (whether solely or jointly with others) from time to time by, that shareholder's (or any group undertaking of that shareholder's) general partner, trustee, nominee, manager or adviser; (c) any general partner, limited partner, trustee, nominee, operator,

	arranger or manager of, or adviser to, that shareholder (or of or to any group undertaking of that shareholder) or of or to any fund referred to in (a) or (b) above; or(d) any co-investment scheme of that shareholder (or of any group undertaking of that shareholder) or of any fund referred to in (a) or (b) above, or any person holding shares or other interests under such scheme or entitled to the benefit of shares or other interests under such scheme, and for these purposes "fund" means any unit trust, investment trust, investment company, limited partnership, general partnership or other collective, unincorporated association, pension fund, insurance company, or any body corporate or other entity, in each case the assets of which are managed professionally for investment purposes and "co-investment scheme" means a scheme under which officers, employees or partners of a Shareholder (or any subsidiary or parent undertaking of a shareholder) or of its or their adviser or manager (or of any subsidiary or parent undertaking of such adviser or manager), are entitled or required (as individuals or through any other person) to acquire interests in shares in the Company;
Annual Statement	means a statement delivered annually by or on behalf of the Co-Investment Committee to each Manager specifying the Fair Market Value, in each case as at 31 December in the relevant year;
Approved Family Member	has the meaning given to it in article 19.2.1;
Articles	has the meaning given to it in article 1;
ASD Acceptance Period	has the meaning given to it in article 13.4.2;
B Directors	has the meaning given to it in article 8.2;
Bad Leaver	has the meaning given to it in article 16;
Board of Directors	has the meaning given to it in article 8.1;
Board Members	has the meaning given to it in article 8.2;
Chairman	has the meaning given to it in article 9.1;
Class A Shares	has the meaning given to it in article 6.1;
Class A Shareholder	has the meaning given to it in article 6.1;
Class A Shareholder's Shares	means the shares in the capital of the Class A Shareholder as issued and outstanding from time to time;
Class B Shares	has the meaning given to it in article 6.1;
Class B Shareholders	has the meaning given to it in article 6.1;
Closing Date	means 15 September 2008;
Co-Investment Committee	means the advisory board (Beirat) of Reserve GmbH consisting of 4 (four) members, of whom 2 (two) shall be nominated by the Class A Shareholder and 2 (two) by the RAG Stiftung;
Cost	means the total amount of cash invested by a Manager (and any relevant Approved Family Member or Investment Vehicle) for the Management Strip Stake attributable to such Manager (through Management KG);
CVC Funds	has the meaning given to it in the Shareholders' Agreement;
Deed of Acknowledgement and Undertaking	means a document entered into between the parties to the Shareholders' Agreement, pursuant to which a Manager, any relevant Approved Family Member or Investment Vehicle, a permitted transferee or assignee of, or a subscriber for, Securities undertakes to comply with the terms of the Shareholders' Agreement;
Deed of Adherence	means a document entered into between the parties to the Shareholders' Agreement, under which a permitted transferee or assignee of, or a subscriber for, Securities agrees to become a party to and to be bound by the terms of the Shareholders' Agreement;
Default Call Option	has the meaning given to it in article 19.4;
Divested Managers	means a Manager who by reason of a Divestiture ceases to be an employee or officer of the Gabriel Group, without otherwise qualifying as a Leaver;
Divestiture	means the sale to a third party by a member of the Target Group of a business line or part of a business line (whether as share or asset deal) prior to an Exit;
Divestiture Put Option	has the meaning given to it in article 16.5;
Divestiture Stake	has the meaning given to it in article 16.5;
Effective Investment Date	means the effective date of a Manager's first acquisition of an interest in Management KG, as the same is specified in the contract pursuant to which he acquires such

	interest or, if no such date is so specified, the date on which the funds represented by such investment are received by or on behalf of Reserve GmbH;
Existing Shareholder	has the meaning given to it in article 13.4.2;
Exit	means a Sale or a Listing;
Exit Date	means the date on which a Sale is completed or on which a Listing occurs;
Fair Market Value	has the meaning given to it in article 17.10.1;
Gabriel Acquisitions	means Gabriel Acquisitions GmbH, with its registered seat in Cologne, registered with the commercial register of the local court (Amtsgericht) of Cologne under HRB 63185;
Gabriel Group	means the Company and its subsidiaries from time to time;
Good Leaver	has the meaning given to it in article 16;
Investment Document	has the meaning given to it in article 16.1 (c);
Investment Ratio	has the meaning given to it in article 13.7;
Investment Vehicle	has the meaning given to it in article 19.2.2;
Leaver	means a Good Leaver or a Bad Leaver;
Leaver Call Option	has the meaning given to it in article 16.2;
Liquidity Event	means any sale, buyback, return or reduction of capital, on repayment or retirement of Securities, whether on a recapitalisation, refinancing or otherwise;
Listing	means the admission to both listing and trading on any internationally recognised securities market becoming effective in relation to any of the shares (or the equivalent securities following a reconstruction or amalgamation) of any of (i) Target, (ii) the Class A Shareholder or the Company (or their respective legal successors) or (iii) a newly-formed company of which the Class A Shareholder or the Company or their respective legal successors are subsidiaries or which is (directly or indirectly) wholly-owned by the Class A Shareholder or by the Company;
Management KG	means Angel MEP GmbH & Co. KG, a limited partnership formed under the laws of Germany with its registered seat in Frankfurt am Main, registered with the commercial register of the local court (Amtsgericht) in Frankfurt am Main under HRA 44787
Management PECs	has the meaning given to it in article 19.1;
Management Shares	has the meaning given to it in article 19.1;
Management Strip	means the Shares and the PECs B as being held by Management KG;
Management Strip Ratio	has the meaning given to it in article 20.1;
Management Strip Stake	has the meaning given to it in article 19.1;
Managers	means the shareholders of the Management KG from time to time;
Material Breach	has the meaning given to it in article 16.1 (c);
Options	means each Leaver Call Option, each Divestiture Put Option and each Default Call Option;
Option Completion Date	means the date on which transfer of ownership to the relevant Management Strip Stake passes to the purchaser following exercise of a Call Option;
PECs	means the preferred equity certificates of any class issued from time to time by the Company as registered form securities on the basis of the terms and conditions for preferred equity certificates in a form agreed by the Class A Shareholder;
Reserve GmbH	means Angel Reserve GmbH, a limited liability company incorporated under the laws of Germany with its registered seat in Frankfurt am Main, registered in the commercial register of the local court (Amtsgericht) of Frankfurt am Main under HRB 83080;
Sale	means a sale to a third party of (a) (i) more than fifty percent (50%) of the shares in Target held by Gabriel Acquisitions ("share deal") or (ii) substantially all the business or assets of the Target Group ("asset deal") or (b) more than fifty percent (50%) of (i) the Shares ("share deal"), (ii) the Class A Shareholder's Shares (including a pro rata portion of any CPECs issued by the Class A Shareholder then outstanding) ("share deal"), or (iii) substantially all of the business or assets of the Gabriel Group ("asset deal"), in all the foregoing cases either in one transaction or a series of related transactions;
Securities	means all the Shares, Share Equivalents or debt or other instruments issued by the Company;

Selling Shareholders	has the meaning given to it in article 15.1;
Senior Facilities Agreement	means any senior term and revolving facilities agreement to be entered into from time to time;
Senior Manager	means a member of the board of directors (Vorstand) of Target and any other person designated as such by the Co-Investment Committee;
Shares	means the Class A Shares and the Class B Shares in the capital of the Company as issued and outstanding from time to time;
Share Equivalents	means equity securities or instruments that are exchangeable or exercisable for, or convertible into, Shares or any other equity interest of the Company;
Shareholder	means a holder of the Shares from time to time;
Shareholders' Agreement	means any shareholders' agreement which might be entered into between the Shareholders from time to time;
Target	means Evonik Industries AG, a German stock corporation with its registered seat in Essen, registered with the commercial register of the local court (Amtsgericht) of Essen under HRB 19474, conducting business in the areas of chemical industry, power industry and real estate;
Target Group	means the Target together with its subsidiaries;
Transfer Price	has the meaning given to it in article 17.6;
Trigger Date	means the earlier of the date on which (i) notice of a Manager's resignation, termination or dismissal is given, (ii) a Manager retires or otherwise ceases to work for the Target Group on a full-time basis, (iii) a Manager's employment or service contract expires without renewal, (iv) a Manager is given written notice that he is in Material Breach, (v) on which the Manager's power of disposal or legal, beneficial or economic ownership required under article 16.1 (d) is lost, or (vi) he dies or becomes permanently disabled or (vii) the date on which Reserve GmbH becomes aware of the fact that a Default Call Option is capable of acceptance or (viii) in the case of a Divestiture Put Option, the date of execution of the contract implementing the Divestiture;
Value Out	means all cash or cash equivalents, securities, debt instruments, notes or other consideration received by or payable or due to a Manager up to and including the Option Completion Date in connection with the Management Strip Stake attributable to him, including but not limited to: (i) interest, dividends and profit withdrawals and (ii) proceeds of sale, retirement or repayment of any Management Shares or Management PECs or Management Strip Stake, in all the foregoing cases under (i) or (ii) whether or not on a Liquidity Event;
Voting Undertaking	means the undertaking to be given by each Shareholder, subject to English law, relating to the exercise of voting rights in compliance with the present Articles; and

Any other capitalized terms not defined under the Articles are defined under the Shareholders' Agreement."

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le cinq mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

- "Gabriel Holdings S.à r.l.", une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.876,

ici représentée par Madame Linda KORPEL, maître en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 28 avril 2009.

- "Angel MEP GmbH & Co. KG", un limited partnership régi par les lois allemandes (Kommanditgesellschaft) ayant son siège social à Frankfurt am Main, immatriculé auprès du registre commercial de la cour locale (Amtsgericht) de Frankfurt am Main sous le numéro HRA 44787,

ici représentée par Madame Linda KORPEL, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 28 avril 2009.

Les procurations signées ne varient par la mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes sont les associés de "Gabriel Investments S.à r.l." (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 138.875, constituée suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire en date du 15 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 18 juin 2008 (numéro 1507, page 72306) ("Mémorial C") et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 18 octobre 2008 (numéro 2556, page 122655).

Lesquelles parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de créer deux catégories de parts sociales désignées comme les parts sociales de catégorie A (ci-après désignées comme les "Parts Sociales de Catégorie A") et les parts sociales de catégorie B (ci-après désignées comme les "Parts Sociales de Catégorie B"), d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01).

Deuxième résolution

Les associés décident de transformer les cent quarante et un millions cinq cent mille (141.500.000) parts sociales ordinaires existantes, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, en (i) cent vingt-sept millions trois cent cinquante mille (127.350.000) Parts Sociales de Catégorie A et (ii) quatorze millions cent cinquante mille (14.150.000) Parts Sociales de Catégorie B, d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01).

Suite à cette transformation, les parts sociales de la Société sont désormais détenues comme suit:

a) Gabriel Holdings S.à r.l., détient ainsi cent vingt-sept millions trois cent cinquante mille (127.350.000) Parts Sociales de Catégorie A; et

b) Angel MEP GmbH & Co. KG, détient ainsi quatorze millions cent cinquante mille (14.150.000) Parts Sociales de Catégorie B.

Troisième résolution

Les associés décident de créer deux catégories de gérants désignés comme les gérants A (collectivement désignées comme les "Gérants A" et individuellement comme le "Gérant A") et les gérants B (collectivement désignées comme les "Gérants B" et individuellement comme le "Gérant B"), de sorte que les gérants suivants seront identifiés comme suit:

- a) Monsieur Richard Perris en tant que Gérant B;
- b) Madame Bénédicte Moens-Colleaux en tant que Gérant A;
- c) Madame Emanuela Brero en tant que Gérant A;
- d) Monsieur Gregor Hilverkus en tant que Gérant B; et
- e) Monsieur Georgios Papadopoulos en tant que Gérant B.

Quatrième résolution

Considérant la refonte des statuts ci-dessous, les associés décident que la Société est engagée par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B, ce qui est reflété à l'article 10.2 ci-dessous.

Cinquième résolution

Les associés décident de modifier et de refondre les statuts de la Société, sans modifier l'objet de la Société, qui doivent désormais être lus comme suit:

"A. Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme sociale.

Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives (ci-après la "Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après les "Statuts"),

Art. 2. Objet social.

2.1 L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente,

échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

2.2 La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations qui pourront être convertibles (à condition que celle-ci ne soit pas publique) et à l'émission de reconnaissances de dettes.

2.3 La Société peut aussi contracter toute garantie, gage ou tout autre forme de sûreté pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou d'une Société du groupe.

2.4 D'une façon générale, elle peut accorder une assistance aux sociétés affiliées, prendre toutes mesures de contrôle et de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

2.5 La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

2.6 La Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

2.7 La Société est assujettie à l'imposition de droit commun.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Dénomination. La Société aura la dénomination "GABRIEL INVESTMENTS S.à r.l..

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant selon les formes prévues pour la modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la commune par simple décision du Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Capital social - Parts sociales.

6.1 Capital social

Le capital social est fixé à un million quatre cent quinze mille euros (EUR 1.415.000,-), représenté par (i) cent vingt-sept millions trois cent cinquante mille (127.350.000) parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales A", leur détenteur étant désigné en tant que "Associé A") et (ii) quatorze millions cent cinquante mille (14.150.000) parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales B", ses détenteurs étant désignés en tant qu'"Associés B"), d'une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, entièrement souscrites et libérées.

6.2 Sous réserve des prescriptions légales, les droits attachés aux Parts Sociales sont déterminés par les présents Statuts.

6.3 La Société peut racheter ses Parts Sociales à la condition d'observer les dispositions de la Loi.

6.4 Le capital social souscrit peut être modifié à tout moment par une décision de l'Associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des Associés conformément aux règles de majorité applicables aux modifications statutaires établies à l'article 21 des présents Statuts ou, si tel est le cas, conformément aux règles légales.

6.5 En cas de réduction du capital social, le capital social de la Société et la prime d'émission attachée à ces Parts Sociales seront reversés aux détenteurs des Parts Sociales aux mêmes conditions.

Art. 7. La Société ne reconnaîtra qu'un seul détenteur par Part Sociale. Les propriétaires indivis désigneront un unique représentant pour les représenter vis-à-vis de la Société.

C. Gérance

Art. 8 Conseil de Gérance.

8.1 La Société est gérée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") dont les membres sont nommés collectivement selon les règles exposées ci-après par l'assemblée générale des associés de la Société. Le Conseil de Gérance doit toujours être composé de trois (3) membres, à moins que l'assemblée générale des Associés décide d'augmenter ou de réduire le nombre de membres du Conseil de Gérance.

8.2 Le Conseil de Gérance est composé de deux catégories de gérants, désignés comme les gérants A (collectivement désignés comme les "Gérants A" et individuellement désignés comme un "Gérant A") et les gérants B (collectivement désignés comme les "Gérants B" et individuellement désignés comme un "Gérant B"). Les Gérants A et les Gérants B sont collectivement désignés comme les "Membres du Conseil" ou individuellement comme un "Membre du Conseil". L'un des Membres du Conseil sera le président du Conseil de Gérance (le "Président").

8.3 L'Associé A est autorisé à proposer cinq (5) Membres du Conseil, qui seront nommés par écrit par l'assemblée générale des Associés.

8.4 Un Membre du Conseil (sauf le Président) peut présenter sa démission avec un préavis écrit d'un mois au président du Conseil de Gérance.

Art. 9. Réunions du conseil de gérance.

9.1 Le Conseil de Gérance élira le Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des Associés. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par le Membre du Conseil élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

9.2 Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront dans les bureaux de la Société à Luxembourg, à moins que les Membres du Conseil ne décident unanimement de tenir la réunion à un autre endroit au Luxembourg. Toutes les réunions se tiendront en anglais, à moins que les Membres du Conseil n'en décident autrement dans des cas déterminés. Le Président ou tout autre Membre du Conseil autorisé par le Président peut convoquer et présider les réunions. Les réunions se tiendront aussi souvent que les affaires de la Société l'exigeront, mais au moins une fois par trimestre. Chaque Membre du Conseil peut demander la tenue d'une réunion. Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par écrit, la date, le lieu, l'heure et l'ordre du jour préliminaire étant indiqué au moins sept (7) jours à l'avance, à moins que (i) tous les Membres du Conseil renoncent à ces formalités, ou (ii) qu'il se présente un cas d'urgence dûment justifié dans les résolutions prises par le Conseil de Gérance, auquel cas le préavis de convocation est réduit à un (1) jour. Le préavis de convocation commence à courir le jour suivant la mise au courrier de la convocation. Le jour de la réunion n'est pas pris en compte pour le calcul du préavis de convocation.

9.3 Les Membres du Conseil absents peuvent être seulement représentés par d'autres Membres du Conseil. Des experts et d'autres personnes, peuvent être invités par le Président ou par tout Membre du Conseil autorisé par le Président, à participer à une réunion. Les minutes de chaque Conseil sont établies, mentionnant le lieu, la date, les participants, les points de l'ordre du jour, et l'essentiel du contenu des résolutions du Conseil de Gérance. Les minutes sont signées par le Président ou par tout autre membre à qui le Président a confié cette tâche. Une copie des minutes peut être envoyée à chaque Membre du Conseil.

9.4 Les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées au cours des réunions. Cependant, dans une mesure légalement autorisée, les résolutions du Conseil de Gérance peuvent être adoptées en dehors des réunions, par écrit, par télécopie, par courriel, par téléphone ou vidéo-conférence, sans avoir à respecter les dispositions relatives à la convocation des réunions. En particulier, un ou plusieurs Membres du Conseil peuvent participer aux réunions par le biais d'une conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires initiés depuis le Luxembourg, permettant aux personnes participant ainsi de pouvoir communiquer simultanément ensemble, à condition que tous les Membres du Conseil participent à la réunion. La participation à une réunion par les moyens évoqués ci-dessus équivaut à une participation physique à la réunion.

9.5 Les résolutions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité des Membres du Conseil, présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage égal des voix, le Président a une voix prépondérante. Une résolution écrite, signée par tous les Membres du Conseil, est valable et valide, si elle a été prise lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Cette résolution peut être transcrite dans un seul document ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signés par tous les Membres du Conseil.

9.6 Une réunion du Conseil de Gérance ne peut adopter des résolutions que si au moins la majorité des Membres du Conseil sont présents ou représentés. Si le quorum de présence n'est pas atteint, une nouvelle réunion du Conseil de Gérance avec le même ordre du jour sera convoquée selon les règles établies à l'article 9.2. La nouvelle réunion sera réputée respecter le quorum si au moins un Membre du Conseil est présent ou représenté, dans la mesure où les Membres du Conseil ont été notifiés de cette règle dans la convocation.

9.7 Des résolutions circulaires du Conseil de Gérance peuvent être valablement prises, si elles sont approuvées par écrit et signées par tous les Gérants en personne. Une telle approbation peut être donnée dans un document seul ou dans plusieurs documents séparés envoyés par fax, courriel, télégramme ou télécopie. Ces résolutions ont le même effet que des résolutions votées durant une réunion du Conseil dûment convoquée.

Art. 10. Pouvoirs du conseil, Pouvoir de signature.

10.1 Le Conseil de Gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour la gestion des affaires de la Société et pour autoriser et/ou procéder à tous actes de disposition et d'administration qui répondent aux intérêts de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Associés sont de la compétence du Conseil de Gérance. Vis-à-vis des tiers, le Conseil de Gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toute circonstance et pour procéder à, autoriser et approuver tous actes et opérations en lien avec la Société qui ne soient pas réservés par la loi ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des Associés ou par les présents Statuts.

10.2 La Société est engagée par la signature conjointe d'un Gérant A et d'un Gérant B.

Art. 11. Rémunération du conseil.

11.1 Les Membres du Conseil ne seront pas tenus responsables personnellement pour le passif de la Société. En tant que gérants de la Société, ils sont responsables pour l'exercice de leurs fonctions.

11.2. Les Membres du Conseil sont indemnisés pour les dépenses normales engagées pour l'exercice de leurs fonctions de membres du Conseil de Gérance.

Art. 12. Conflits d'intérêt. Aucun contrat ou toute autre transaction entre la Société et toute autre entreprise ou entité ne sera affectée ou invalidée en raison du fait qu'un ou plusieurs membres du Conseil de Gérance de la Société a

un intérêt à la transaction ou est lui-même gérant, administrateur, dirigeant ou salarié de l'entreprise ou de l'entité co-contractante. Tout Membre du Conseil ou dirigeant de la Société qui est également gérant, administrateur, gérant ou salarié de toute entreprise ou entité avec laquelle la Société conclut un contrat ou engage des relations d'affaires ne sera pas empêché, du seul fait de son lien avec cette autre entreprise, de discuter, voter ou agir en relation avec ce contrat ou ces relations d'affaires.

D. Transfert et Emission de titres

Art. 13. Règles générales.

13.1 Dans la limite du respect des dispositions légales, aucun Titre n'est émis ou transféré directement ou indirectement à une personne qui n'est pas déjà Associé de la Société, sauf:

13.1.1 si cette émission ou ce transfert est autorisé par les présents Statuts et le Pacte d'Associés; et

13.1.2 que cette personne a déjà signé un Acte de Reconnaissance et d'Engagement et un Engagement de Vote; et

13.1.3 en cas de transfert direct de Titres, que cette personne a déjà signé un Accord d'Adhésion; et

13.1.4 que si le Conseil de Gérance l'a requis, cette personne a communiqué au Conseil de Gérance une opinion juridique agréée dans sa forme et son contenu par le Conseil de Gérance, confirmant la validité et l'applicabilité des documents dont il est fait référence au présent article 13.

13.2 Sauf accord écrit délivré par le Conseil de Gérance, aucune Part Sociale ne peut être transférée à moins que le bénéficiaire du transfert n'acquière en même temps un montant proportionnel de tout autre Titre, y compris les PECs, que détient le cédant.

13.3 Dans la limite du respect des dispositions légales, les Associés ne peuvent transférer, assigner, gager ou créer des droits, des intérêts ou des créances sur leurs Titres (ou conclure un contrat ou un accord en ce sens) que dans le respect des articles 13.1 à 13.2 ci-dessus et seulement si:

13.3.1 une telle action est possible au regard de l'article 14 ci-dessous, ou

13.3.2 elle est requise par les articles 15, 16 et 17 ci-dessous; ou

13.3.3 elle se produit à l'occasion d'une Sortie prévue à l'article 18; ou

13.3.4 elle a été autorisée par écrit par le Conseil de Gérance.

13.4 Dans l'hypothèse où cela est nécessaire ou désirable dans l'intérêt des affaires de la Société de se procurer de nouveaux fonds, toujours sous réserve d'obtenir toutes approbations ou consentements nécessaires requis par la loi ou le Contrat de Crédit Senior, les fonds additionnels nécessaires requis par la Société ou ses filiales, devraient être fournis:

13.4.1 premièrement, par la voie d'un financement tiers selon les termes du marché; et, si un tel financement ne peut être obtenu ou manque d'être obtenu, ou

13.4.2 deuxièmement, par la voie d'un financement supplémentaire (ou économiquement équivalent) fourni par l'Associé A ou ses Affiliés ("Dette d'Associé Supplémentaire"). Les intérêts sur cette Dette d'Associé Supplémentaire seront au maximum de 20% par année sur la valeur nominale et les intérêts échus seront capitalisés de façon annuelle. Si la Dette d'Associé Supplémentaire est fournie par l'Associé A ou ses Affiliés suivant le présent article 13.4.2, alors sans délai après la réalisation d'un tel financement, l'Associé A offrira à toute personne qui détient alors des Parts Sociales ("Associé Existant"), l'opportunité d'acquérir par voie de cession d'une portion de la Dette d'Associé Supplémentaire. Chaque Associé Existant aura le droit d'acquérir cette proportion de Dette d'Associé Supplémentaire qui est (sujet à toutes corrections d'arrondis requis pour respecter, par exemple, les exigences relatives à la valeur nominale des Titres) égal à la proportion de la valeur nominale des Parts Sociales alors détenues par l'Associé Existant et de la valeur nominale de toutes les Parts Sociales alors émises immédiatement avant l'émission de la Dette d'Associé Supplémentaire (mais pas pour éviter tout doute, plus ou moins). Ce droit sera exerçable, sauf en cas d'urgence résolu par le Conseil de Gérance, pendant une période de pas moins de quatorze (14) jours et par plus de vingt-huit (28) jours suivant la notification par l'Associé A (la "Période d'Acceptation ASD"). Les dispositions des articles 13.10 et 13.11 s'appliqueront mutatis mutandis. Si toutes les étapes devant être respectées par les Associés Existants (et les Gérants) en vue de la mise en place de l'acquisition de la Dette d'Associé Supplémentaire par les Associés Existants de l'Associé A ou de ses Affiliés suivant le présent article 13.4.2, incluant la fourniture des fonds requis par eux, ne sont pas réalisées durant une période de un (1) mois après l'expiration de la Période d'Acceptation ASD, alors tous les droits des Associés Existants (et des Gérants) suivant le présent article 13.4.2 prendront fin et cesseront d'exister.

13.5 Sous réserve des articles 13.3 à 13.11, à l'occasion d'(i) une augmentation du capital social de la Société ou (ii) toute émission d'Instruments Equivalents, chaque Associé Existant devra avoir le droit de souscrire aux mêmes conditions pour la proportion de nouvelles Parts Sociales ou d'Instruments Equivalents qui est (sujet à toutes corrections d'arrondis requis pour respecter, par exemple, les exigences relatives à la valeur nominale des Titres), égal à la proportion de la valeur nominale des Parts Sociales détenues par l'Associé Existant par rapport à la valeur nominale de toutes les Parts Sociales libérées, établie immédiatement avant cette augmentation de capital ou cette nouvelle émission. Ce droit de souscription sera, sauf en cas d'urgence déterminé par le Conseil de Gérance, exerçable pendant une période d'au moins quatorze (14) jours et au maximum vingt-huit (28) jours suivant la résolution d'augmentation du capital social ou de l'émission des nouveaux Instruments Equivalents. Si de nouvelles Parts Sociales ou Instruments Equivalents sont émis avec une prime d'émission ou en relation avec d'autres obligations (y compris l'obligation d'apporter un financement de dette

additionnel) les mêmes conditions générales relatives à la souscription devront s'appliquer en conséquence aux Associés Existants, y compris, afin d'éviter toute confusion, les articles 13.1 et 13.2 des présents Statuts.

13.6 Si une augmentation de capital social est requise pour éviter une menace ou une situation potentielle d'insolvabilité (Sanierungsfall) ou en cas d'urgence similaire, y compris pour éviter ou remédier au non-respect ou à une violation du Contrat de Crédit Senior (Senior Facilities Agreement) ou toute autre dette tierce du Groupe Gabriel, l'Associé A peut alors imposer les mêmes délais aux Associés pour notifier leur décision de souscrire et pour fournir les fonds nécessaires si c'est nécessaire; si un Associé néglige de répondre et/ou de mettre à entière disposition les fonds dans le laps de temps qui lui a été accordé, son droit de souscription prend fin.

13.7 A moins que ceci ne soit requis par les banques prêteuses suivant le Contrat de crédit Senior, une augmentation du capital social en numéraire suivant l'article 13.5 sera mise en place si les nouvelles Parts Sociales sont émises ensemble avec les autres Titres avec le même ratio dette/equity constitué par les Parts Sociales et autres Titres détenus par l'Associé A immédiatement avant une telle mise en place (le "Ratio d'Investissement"), ou un ratio plus favorable. Pour les besoins de l'article 13.7, un ratio plus favorable signifiera que les fonds souscrits sont alloués à moins de Parts Sociales et à un plus grand nombre d'autres Titres que ce qui serait le cas suivant le Ratio d'Investissement.

13.8 Les articles 13.5 et 13.6 ne sont pas applicables et les Associés ne sont pas autorisés à souscrire à de nouvelles Parts Sociales de la Société si le droit de souscription de tous les Associés, est écarté au profit d'un tiers qui n'est pas un Affilié de l'Associé A ou des Fonds CVC, c'est-à-dire si le capital social de la Société est augmenté pour faciliter une acquisition par échange d'actions.

13.9 L'Associé A peut proposer l'un de ses Affiliés de souscrire à ces nouvelles Parts Sociales ou Instruments Equivalents auxquels elle peut souscrire dans le cadre de l'article 13.5.

13.10 Management KG peut seulement exercer son droit de souscription suivant le présent article 13 si et dans la mesure où les Gérants lui ont payés les fonds requis pour faire une telle souscription et paient toute prime d'émission ou obligation y relative (incluant un financement de dette supplémentaire). Si un Gérant n'a pas fourni le financement requis à Management KG dans les temps impartis, alors ses droits de souscrire/acquérir l'investissement en question expireront et cesseront.

13.11 Si une émission ou un transfert de Parts Sociales et/ou d'autres Titres ou de participation dans Management KG, est permis ou autorisé par les dispositions du Pacte d'Associés et les présents Statuts, et les Gérants entreprennent de prendre toutes résolutions et faire toutes déclarations et prendre toutes actions qui peuvent être nécessaires ou appropriées à la discrétion des Membres du Conseil qui fera de même dans le respect des présents Statuts, du contrat de partnership de Management KG et des conditions générales des Titres en question.

13.12 Dans tous les cas, les Parts Sociales détenues par chaque Associé ne peuvent être transférées que dans le respect des dispositions légales et en particulier des articles 189 et 190 de la Loi. En conséquence, les Parts Sociales ne peuvent être transférées entre vifs à des personnes qui ne sont pas associées sauf si les associés représentant au moins trois-quarts du capital social donnent leur accord par assemblée générale. Les transferts ne seront pas valides vis-à-vis de la Société ou des tiers tant qu'ils n'ont pas été notifiés à la Société ou acceptés par elle selon les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Art. 14. Transferts autorisés.

14.1 A la condition qu'ils deviennent parties au Pacte d'Associés ainsi qu'il est prévu à l'article 13.1 ci-dessus, les Associés (autres que l'Associé A) ne peuvent pas transférer leurs Parts Sociales, tous PECs et tout autre Titre qui a été émis à leur intention par la Société en lien avec leurs investissements, sauf:

14.1.1 si cela est requis dans le cadre des articles 15, 16, 17 et 18 ci-dessous

ou

14.1.2 avec l'accord écrit préalable du Conseil de Gérance.

14.2 A la suite du transfert des Parts Sociales, PECs et tous autres Titres permis par l'article 14.1, les Associés concernés en cause seront relevés des responsabilités et obligations qui seront assumées par le bénéficiaire du transfert.

Art. 15. Droit de sortie forcée et Droit de sortie conjointe.

15.1 Si, à tout moment, les Associés détenant plus de cinquante pour cent (50 %) des Parts Sociales alors libérées (les "Associés Cédants") désirent céder toutes leurs Parts Sociales et Titres Equivalents et trouvent un acquéreur de bonne foi dans des conditions normales de marché (qui n'est pas l'un de leurs Affiliés) et se mettent d'accord avec le cessionnaire sur les conditions de la cession portant toutes les Parts Sociales et tous les Titres Equivalents et le Conseil de Gérance en décide ainsi également; Alors, après réception de l'avis écrit de ce projet de cession, Management KG et tous les détenteurs de Parts Sociales seront dans l'obligation d'accepter toute offre de ce cessionnaire ou de tendre à une admission à la cote de toutes ses Parts Sociales, Titres Equivalents et tout autre Titre aux mêmes conditions précédemment établies, et au même moment au cours duquel les Associés Cédants cèdent toutes leurs Parts Sociales, Titres Equivalents et tout autre Titre.

15.2 Il ne sera procédé à aucune cession de Parts Sociales, Titres Equivalents et autres Titres à tout moment s'il en résulte qu'une personne (l' "Acquéreur ") seule ou agissant de concert avec un groupe de personnes, détenant plus de cinquante pour cent (50%) de l'ensemble des Parts Sociales alors émises et des Parts Sociales pouvant être émises suite

à la conversion des Titres Equivalents alors émis, à moins que l'Acquéreur ne fasse une offre à tous les détenteurs de Parts Sociales, Titres Equivalents et autres Titres afin d'acquérir toutes les Parts Sociales, Titres Equivalents et autres Titres de la Société à un prix égal au plus élevé des montants suivants (a) le prix auquel le transfert doit être fait ou (b) le prix par Part Sociale le plus élevé que l'Acquéreur ou les personnes agissant de concert avec lui ont payé pour les Parts Sociales ou les Titres Equivalents selon le cas durant les douze (12) mois précédant la date à laquelle l'offre est présentée.

15.3 Aucune vente de Parts Sociales, Instruments Equivalents et autres Titres représentant plus de dix pour cent (10%) du montant total de Parts Sociales alors émises et les Parts Sociales en lesquels les Instruments Equivalents alors émis peuvent être convertis ne sera faite après le 30 décembre 2010, à moins que l'acquéreur n'ait fait une offre à tous les détenteurs de Parts Sociales, Instruments Equivalents et autres Titres afin d'acquérir une portion proportionnelle de leurs Parts Sociales, Titres Equivalents et autres Titres à un prix égal au montant le plus élevé entre (a) le prix auquel un tel transfert est fait ou (b) le prix le plus élevé par Part Sociale que l'acquéreur ou les personnes agissant de concert avec lui ont payé pour les Parts Sociales ou les Titres Equivalents, suivant ce qui est applicable, dans les douze (12) mois avant la date à laquelle une telle offre est faite.

15.4 Pour éviter tout doute, l'article 15 ne s'applique pas à toutes vente de syndication faites par l'Associé A avant le 1^{er} janvier 2011.

15.5 Les Associés renoncent irrévocablement à tout droit de préemption, de veto et droits analogues découlant des présents Statuts ou autre pour les besoins du présent article 15.

Art. 16. Gérants sortant. Pour les besoins des présents Statuts:

16.1 un "Mauvais Sortant" est un Gérant qui:

- a) démissionne ou met fin à son contrat de service pour une raison quelconque; ou
- b) ne renouvelle pas son contrat de travail ou son contrat de service sans le remplacer par un nouveau ou sans un renouvellement de son contrat d'emploi ou de service existant, dans la mesure où le Gérant s'est vu offrir un renouvellement ou une extension de son contrat d'emploi ou de service suivant des termes et conditions substantiellement au moins égaux aux termes et conditions du contrat expirant (prenant en compte la composition complète des termes et conditions nouvellement offerts, sous réserve de l'application de la loi applicable à ce moment là); ou
- c) se trouve être en violation matérielle du Pacte d'Associés, du Contrat de Partnership de Management KG ou tout autre contrat ou engagement conclu en relation avec son investissement ("Document d'Investissement"), ou tout contrat de confidentialité ou de non-concurrence conclu avec un membre du Groupe Gabriel (chacune une "Violation Matérielle"); ou
- d) n'a pas (ou a perdu) le pouvoir non-restrictif de détenir ou de disposer du Management Strip Stake lui étant attribuable (par exemple en raison du § 1365 du code civil allemand) ou si son droit de propriété, son usufruit ou sa détention économique de tout ou partie du Management Strip Stake attribuable au Gérant passe ou menace de passer à un tiers, par exemple en cas de divorce, les dispositions précédentes s'appliquent mutatis mutandis à toute partie du Management Strip Stake détenu par tout Membre de Famille Autorisé ou un Véhicule d'Investissement; ou
- e) est licencié ou démis de ses fonctions par un membre du Groupe Cible pour une raison valable (außerordentliche Kündigung aus wichtigem Grund) (autrement que pour cause d'incapacité permanente, par exemple pour manquement à ses devoirs, ou incapacité); ou
- f) autrement cesse volontairement de travailler pour le Groupe Cible à temps plein (par exemple Altersteilzeit), qui exclura, pour éviter toute confusion, un Sortant qui cesse d'être employé par le Groupe Cible seulement suite à un dessaisissement.

16.2 un "Bon Sortant" est un Gérant qui:

- a) quitte ou est désigné comme un Bon Sortant par le Comité de Co-Investissement de sa propre discrétion; ou
- b) quitte suite à son décès ou une incapacité permanente pour des raisons de santé (tel que défini dans le code du travail ou le code de sécurité sociale dans la juridiction dans laquelle le Gérant réside, tel que déterminé par le Comité de Co-Investissement); ou
- c) prend sa retraite ayant atteint l'âge de 65 ans ou un autre âge auquel la retraite est légalement admise ou, si postérieurement, suite à l'expiration d'un contrat de service ou d'emploi à durée déterminée; ou
- d) est licencié ou démis de ses fonctions par un membre du Groupe Cible sans raison valable; ou
- e) autrement involontairement cesse, ou donne ou reçoit notification de cesser de travailler à temps plein et qui n'est pas un Mauvais Sortant, qui exclura, pour éviter toute confusion, un Sortant qui cesse d'être employé par le Groupe Cible seulement suite à dessaisissement.

16.3 Si un Gérant devient un Bon Sortant ou un Mauvais Sortant, alors tout Membre de Famille Approuvé ou Véhicule d'Investissement détenant tout Management Strip Stake constituant des parties de ou dérivant du Management Strip Stake originellement alloué à un tel Gérant sera considéré comme étant, et sera dès lors traité pour les besoins des présents Statuts comme un Bon Sortant ou un Mauvais Sortant.

16.4 Si un Gérant devient un Sortant, Réserve GmbH sera autorisé à acquérir l'ensemble du Management Strip Stake lui étant attribuable (incluant son intérêt dans le limited partnership de Management KG (comprenant le montant limité (Hafteinlage) et son intérêt dans le limited partnership et tout droit au capital et autres comptes)) selon les termes de

l'article 17. En signant un Acte de Reconnaissance et d'Engagement, un tel Gérant et tout Membre de Famille Autorisé et/ou tout Véhicule d'Investissement accorde à Réserve GmbH le droit d'acquérir l'ensemble du Management Strip Stake du Sortant dans de telles circonstances et, ainsi, chaque Gérant, Membre de Famille Approuvé et Véhicule d'Investissement offre irrévocablement à Réserve GmbH ou une personne qu'il désignera de vendre ou de transférer, suivant les termes de l'article 17, l'ensemble de son Management Strip Stake; Réserve GmbH ou une personne qu'il désignera peut accepter cette offre en donnant notification écrite à ce Gérant, Membre de Famille Approuvé et Véhicule d'Investissement durant la période spécifié à l'article 16.7 ("Option d'Appel du Sortant"). Réserve GmbH peut transférer une telle Option d'Appel du Sortant à une autre personne désignée par lui à sa propre discrétion.

16.5 Suivant un Dessaisissement, Réserve GmbH sera autorisé à acquérir l'entièreté du Management Strip Stake attribuable à un Gérant Dessaisi (incluant la part appropriée de son intérêt de limited partnership de Management KG (comprenant le montant limité (Hafteinlage) et son intérêt dans le limited partnership et tout droit au capital et autres comptes)) ("Mise de Dessaisissement") selon les termes de l'article 17 ("Option d'Appel de Dessaisissement"). Si Réserve GmbH n'exerce pas son Option d'Appel de Dessaisissement suivant l'article 16.5, un Gérant Dessaisi sera autorisé à requérir de Réserve GmbH qu'il acquière sa Mise de Dessaisissement suivant les termes de l'article 17 ("Option d'Achat de Dessaisissement", ensemble l'Option d'Appel de Dessaisissement désigné comme (des "Options de Dessaisissement")) L'article 16.4 lignes 2 et 3 s'appliquera mutatis mutandis au présent article 16.5. Si aucune des Options de Dessaisissement n'est exercée dans les limites de temps applicable, alors ce Gérant Dessaisi continuera de détenir sa Mise de Dessaisissement suivant les termes des présents Statuts.

16.6 Les Options expireront comme suit:

16.6.1 Les Options d'Appel du Sortant et les Options d'Appel de Dessaisissement: la Date de Sortie la plus proche ou 6 mois après la Date de Déclenchement appropriée; et

16.6.2 Les Options d'Appel par Défaut: la Date de Sortie;

16.7 Au moment de l'exercice d'une Option dans les temps, Réserve GmbH (ou une telle autre entité ou personne nommée par Réserve GmbH suivant ce qui est applicable) acquerra:

16.7.1 dans le cas d'une Option d'Appel du Sortant ou une Option d'Appel Par Défaut, l'entièreté du Management Strip Stake du Sortant;

16.7.2 dans le cas d'une Option d'Achat de Dessaisissement, la Mise de Dessaisissement d'un Gérant Dessaisi;

16.7.3 dans chaque cas incluant tout ou partie détenue par tout Véhicule d'Investissement et/ou tout Membre de Famille Approuvé;

16.8 Tout droits de vote et autres, relatifs au Management Strip Stake concerné, sont suspendus et ni le Gérant, ni tout Membre de Famille Approuvé, ni tout Véhicule d'Investissement permis ou Management KG sera autorisé à les exercer avec effet dès (i) la Date de Déclenchement dans le cas d'une Option d'Appel du Sortant, (ii) une Option d'Appel par défaut ou (iii) dans le cas d'une Option d'Achat de Dessaisissement, l'exercice d'une telle option. Chaque Gérant, Véhicule d'Investissement et Membre de Famille Approuvé entreprennent de ne pas exercer, ou qu'il soit exercé, tous votes attachés à une partie du Management Strip Stake concerné détenu par lui, après la date applicable désignée ci-dessus.

Art. 17. Compensation d'option d'appel.

17.1 Le prix d'achat payable suivant une Option d'Appel du Sortant, est dépendant du fait que le Sortant soit un Bon Sortant ou un Mauvais Sortant et du moment auquel le Gérant devient un Sortant et sera déterminé de la façon indiquée par les articles 17.2 et 17.3.

17.2 Dans le cas d'un Bon Sortant, le prix d'achat payable suivant une Option d'Appel du Sortant est:

17.2.1 pour toutes les Parts Sociales de Gérance attribuable à son Management Strip Stake, la Juste Valeur de Marché; plus

17.2.2 le montant nominal entier des PECs de Gérance attribuable à son Management Strip Stake plus les intérêts échus mais non payés lui étant attribuable jusqu'à la Date de Déclenchement;

moins

17.2.3 toute balance négative sur un capital ou autre compte de Management KG compris dans le Management Strip Stake,

moins

17.2.4 toute Value Out excepté dans le cas d'un Événement de Liquidation qui a donné lieu au fait que tout ou partie de la Value Out a déjà été reflété dans le calcul de la Juste Valeur de Marché;

mais le prix d'achat ne doit pas être inférieur à zéro.

17.3 Dans le cas d'un Mauvais Sortant, le prix d'achat payable suite à une Option d'Appel de Sortant est:

17.3.1 le plus bas:

(a) du Coût de l'entièreté du Management Strip Stake plus (i) les intérêts échus mais non payés au Coût attribuable aux Parts Sociales de Gérance à un taux de quatre pour cent (4%) jusqu'à la Date de Déclenchement et (ii) les intérêts échus mais non payés attribuables au PECs de Gérance attribuables au Management Strip Stake jusqu'à la Date de Déclenchement;

ou

(b) la Juste Valeur de Marché du Management Strip Stake;

moins

17.3.2 toute balance négative sur un capital ou autre compte de Management KG compris dans le Management Strip Stake,

moins

17.3.3 toute Value Out;

mais le prix d'achat ne doit pas être inférieur à zéro.

17.4 Le prix d'achat payable suivant une Option de Dessaisissement est:

17.4.1 dans le cas d'une Option d'Appel de Dessaisissement sera calculé comme lors d'une Option d'Appel du Sortant pour un Bon Sortant; ou

17.4.2 dans le cas d'une Option d'Achat de Dessaisissement égal au Coût de l'entièreté de la Mise Dessaisissement, plus (i) les intérêts échus mais non payés du Coût attribuable aux Parts Sociales de Gérance à un taux de quatre pour cent (4%) par année jusqu'à la Date de Déclenchement et (ii) tous intérêts échus mais non payés attribuable aux PECs de Gérance attribuable à la Mise de Dessaisissement jusqu'à la Date de Déclenchement;

17.4.3 toute balance négative du capital ou autre compte du Management KG compris dans le Management Strip Stake;

17.4.4 toute Value Out;

17.5 Le prix d'achat payable suivant une Option d'Appel Par Défaut, sera calculé comme lors d'une Option d'Appel du Sortant pour un Mauvais Sortant.

17.6 Toujours sous condition que Réserve GmbH soit capable de financer ce paiement, le prix d'achat suivant une option, (le "Prix de Transfert") est dû et payable dans les trente jours après la Date de Réalisation de l'Option (la "Date d'Exigibilité").

17.7 Les intérêts seront échus sur le Prix de Transfert à partir de la Date de Déclenchement approprié, au maximum jusqu'à, mais n'incluant pas, la Date d'Exigibilité à un taux de quatre pour cent (4%) par année et de la Date d'Exigibilité jusqu'à, mais n'incluant pas, la date à laquelle le paiement est fait au Gérant concerné (et tout Membre de Famille Approuvé concerné et/ou tout Véhicule d'Investissement) à un taux de six pour cent (6%) par année. Tout intérêt dû suivant l'article 17.7 sera payable au même moment que le Prix de Transfert auquel il est lié.

17.8 Pour les besoins des paiements à opérer suivant l'article 17, Réserve GmbH retiendra les espèces d'un montant de cinq millions d'euros (EUR 5.000.000,-) sur les fonds que Réserve GmbH recevra des Gérants qui investissent avant le 31 décembre 2008. De telles espèces seront utilisées seulement pour les paiements dus après l'exercice des Options. Pour éviter tout doute, ni Réserve GmbH ni toute autre personne ne sera obligée de fournir ces réserves d'argent par d'autres moyens que les fonds reçus des Gérants.

17.9 Le Comité de Co-Investissement peut requérir de chaque Gérant, tout Membre de Famille concerné et tout Véhicule d'Investissement qu'il a gagé ses parts sociales dans son Véhicule d'Investissement et/ou, suivant ce qui est applicable, son intérêt dans Management KG au profit de l'Associé A (ou toute personne désignée par lui) afin de sécuriser ses obligations au moyen des Documents d'Investissement, si les Documents d'Investissement prévoient des obligations futures de paiement pour le Gérant, le Membre de Famille Approuvé ou le Véhicule d'Investissement en lien avec le financement de l'acquisition de son Management Strip Stake, par exemple le report du paiement du prix d'achat ou un prêt accordé à un Gérant, un Membre de Famille Approuvé ou un Véhicule d'Investissement.

17.10 Pour les besoins du présent article 17:

17.10.1 "Juste Valeur de Marché" signifiera la valeur comptable de la Société comme elle a été dernièrement rapportée par les Fonds CVC à leurs Investisseurs avant la date concernée en conformité avec les méthodes de calcul alors appliquées par les Fonds CVC. Le Comité de Co-Investissement notifiera à Management KG la Juste Valeur de Marché au 31 décembre de chaque année; Management KG notifiera chaque Limited Partner en conséquence en leur adressant un Relevé Annuel. De plus, le Comité de Co-Investissement notifiera au Sortant la Juste Valeur de Marché applicable dans les quatre semaines de la Date de Déclenchement.

17.10.2 toutes les références au Management Strip Stake, aux Parts Sociales de Gérance et aux PECs de Gérance sont des références à ceux détenues par ou attribuables au Sortant à la Date de Déclenchement, incluant ceux acquis après une Date d'Investissement Effectif du Sortant, mais n'incluant pas, pour la détermination du Coût, tout instrument qui peut déjà avoir été vendu, racheté ou remboursé ou autrement transféré avant la Date de Déclenchement relativement à un Evénement de Liquidité; et

17.10.3 lors d'un Evénement de Liquidité, à moins qu'il en soit autrement spécifiquement déterminé par le Comité de Co-Investissement relativement à cela, toute Value Out qui est payable ou attribuable au Management KG sera considérée et interprétée comme devant s'appliquer (et les Titres concernés seront retirés) dans l'ordre suivant:

(a) premièrement à l'identification de tous les coûts et responsabilités de Management KG;

(b) ensuite à l'établissement de toute balance négative sur le capital ou autres comptes de Management KG;

(c) ensuite au paiement de tous intérêts échus mais non payés sur les PECs de Gérance (s'il y en a);

(d) ensuite au remboursement du principal des PECs de Gérance (s'il y en a); et

- (e) au restant des Parts Sociales Dévolues (s'il y en a);
- (f) et le présent article 17 sera interprété et appliqué en conséquence.

Art. 18. Sortie.

18.1 L'Associé A conservera, dans la mesure où cela est légalement permis et, sous réserve du respect des restrictions de confidentialité, les autres Associés raisonnablement informés de toutes discussions raisonnablement avancées relativement à une Vente. Chacun des autres Associés entreprendra toute action et fournira toute co-opération et toute assistance que l'Associé A pourra raisonnablement requérir dans ce contexte.

18.2 Les Associés reconnaissent que c'est l'actuelle intention de l'Associé A qu'il y ait une Sortie, en particulier par le biais d'une Admission à la Cote de la Cible (ou une entité successeur) dans les 5 (cinq) années de la Date de Clôture dans la perspective d'optimiser d'un retour sur investissement fait par les Associés. Les Associés reconnaissent que:

18.2.1 ceci est un investissement entrepreneurial et qu'il n'y a aucune certitude qu'il y ait une Sortie à un moment particulier ou selon des termes particuliers ou du tout;

18.2.2 le moment, la structure et la nature de toute Sortie, sera déterminé par l'Associé A de sa propre discrétion, dans la mesure où dans ce contexte, l'Associé A (i) considérera les effets de toute proposition de Sortie particulière sur les investissements des Gérants, par exemple dans le contexte des lois sur les sociétés ou fiscales, les pratiques du marché et les conditions applicables au moment de la Sortie et (ii) fera des efforts raisonnables en vue de réaliser une Sortie optimisée pour tous les Associés existants.

18.2.3 toute Sortie peut requérir une restructuration du Groupe Gabriel et / ou un swap des investissements (ex: un swap part sociale pour part sociale); et

18.2.4 toute Sortie peut impliquer des flux de trésorerie décalés et/ou différés (ex: lock ups sur une Admission à la Cote), ou sous réserve de ce que prévoit les pratiques du marché et les conditions applicables au moment de la Sortie, l'Associé A et Management KG (et/ou les Gérants) seront traités de manière égale,

18.3 Dans le cas d'une Sortie, ni l'Associé A ni Management KG ne donnera une garantie ou indemnité sauf pour une garantie qu'il donnera en tant que titre de propriété de ses Parts Sociales et tous autres Titres vendus par lui.

Art. 19. Management strip stake.

19.1 Le montant nominal global des Parts Sociales comprises dans le Management Strip Stake n'excédera pas un total de 10% du capital social de la Société. Toutes les Parts Sociales B, acquises par Management KG seront comprises dans le Management Strip et constitueront les "Parts Sociales de Gérance" pour les besoins des présents Statuts. Tous les PECs B émis par la Société et acquis par Management KG seront compris dans le Management Strip et constitueront les "PECs de Gérance" pour les besoins des présents Statuts. Les Parts Sociales de Gérance et PECs de Gérance (s'il y en a) et tout intérêt dans Management KG (comprenant le montant limité (Hafteinlage) et son intérêt dans le limited partnership et tout droit au capital et autres comptes) détenus par un Gérant, tout Membre de Famille Approuvé ou un Véhicule d'Investissement sera considéré comme étant un "Management Strip Stake" pour les besoins des présents Statuts.

19.2 Tous les Gérants détiendront ensemble leurs participations indirectes dans Management Strip au travers de Management KG. Sujet à l'approbation du Comité de Co-Investissement:

19.2.1 un Gérant Senior peut transférer tout ou partie du Management Strip Stake de Gérant à des membres de famille, en particulier dans le contexte d'une planification d'héritage (toute personne approuvée sera ci-après un "Membre de Famille Approuvé"); et/ou

19.2.2 un Gérant Senior et tout Membre de Famille Approuvé conformément à l'article 19.2.1 qui détient (indirectement) un intérêt de plus de 1% dans la Société peut détenir sa mise dans Management KG au moyen de son propre Véhicule d'Investissement (un "Véhicule d'Investissement"),

dans la mesure toujours où le Comité de Co-Investissement est satisfait du fait qu'une partie du Management Strip Stake ainsi transférée ou ainsi détenue sera et restera sujet aux restrictions et aux dispositions des présents Statuts.

19.3 Aucun Management Strip Stake ou aucune partie de celui-ci, incluant sans limitation des Parts Sociales de Gérance, ne peut être transféré ou être grevé d'un droit en faveur d'une personne quelconque. Le présent article 19.3 s'applique aussi à toute disposition de Parts Sociales ou autre intérêt dans un Véhicule d'Investissement.

19.4 Réserve GmbH sera autorisé à acquérir l'ensemble du Management Strip Stake détenu par un Gérant, ainsi que toute partie détenue par tout Membre de Famille Approuvé ou Véhicule d'Investissement dans les circonstances définies ci-dessous et, dès lors, chaque Gérant, Membre de Famille Approuvé et Véhicule d'Investissement, offrent irrévocablement de vendre et transférer suivant les termes du présent article 19.4 et des articles 16 et 17 l'ensemble de leur Management Strip Stake à Réserve GmbH ou à toute personne désignée par lui. Réserve GmbH ou toute personne désignée par lui peut accepter cette offre en donnant notification écrite à chacun de ces Gérants, Membres de Famille Approuvés et Véhicules d'Investissement, les articles 16.7.1 et 16.8.1 s'appliqueront mutatis mutandis ("Options d'Appel Par Défaut"). Les Options d'Appel Par Défaut peuvent être acceptées dans les circonstances suivantes:

19.4.1 insolvabilité, concordat, banqueroute (incluant toutes procédures obligatoires requérant qu'il soit fait une déclaration relativement à ses actifs) ou des procédures similaires dans toutes juridictions sont initiées (ou déclinées pour manque d'actifs) contre le Gérant ou tout Membre de Famille Approuvé concerné ou Véhicule d'Investissement ou toute

résolution est prise ou ordonnée ou toute déclaration est faite en vue de la liquidation, dissolution, ou cessation du Véhicule d'Investissement concerné s'il y a lieu; ou

19.4.2 la création de tout gage, droit de rétention ou droit réel (à moins qu'il n'y soit mis fin ou relevé dans les quatre semaines de leur création) ou toute mise en place de procédures équivalentes étant initiées contre le Management Strip Stake détenu par le Gérant ou tout Membre de Famille Approuvé concerné ou Véhicule d'Investissement s'il y a lieu; ou

19.4.3 le Gérant concerné ou le Membre de Famille Approuvé concerné soit cessant de contrôler ou d'être le bénéficiaire économique de 75% du Véhicule d'Investissement concerné; ou

19.4.4 un divorce d'un Gérant si le Management Strip Stake détenu par ce Gérant est sujet à des plaintes soulevées en raison du divorce; ou

19.4.5 violation ou tentative de violation des dispositions de l'article 19.3 ou toutes autres restrictions de transfert.

Réserve GmbH peut transférer tout droit d'Option d'Appel Par Défaut à une autre personne nommée par lui de sa propre discrétion.

Art. 20. Acquisition du management strip.

20.1 Le Comité de Co-Investissement peut de sa propre discrétion, de temps en temps, et après consultation d'un représentant nommé par les Gérants Senior, décider que les Gérants seront invités à investir indirectement dans des Parts Sociales ou des PECs B au moyen de l'acquisition d'intérêt de limited partnership dans Management KG (i.e un Management Strip Stake) suivant des termes et conditions. La détention (indirecte) de Parts Sociales et de PECs B offerts à un Gérant le sera selon le même ratio que celui auquel Réserve GmbH a souscrit (le "Ratio de Management Strip"), à moins qu'il n'en soit autrement résolu par le Comité de Co-Investissement.

20.2 Si le Comité de Co-Investissement décide d'inviter un Gérant à investir, il devra le notifier à ce Gérant par écrit:

20.2.1 le montant nominal de, et le prix auquel le Management Strip Stake est alloué au Gérant;

20.2.2 la Date Effective d'Investissement de la Cible et les détails de paiement requis;

20.2.3 s'il est un Gérant Senior; et

20.2.4 toutes autres conditions et informations relatives à l'investissement proposé, ensemble avec les documents devant être exécutés par le Gérant suivant l'article 20.1.3 le Comité de Co-Investissement peut approuver de sa propre discrétion.

20.3 Tout investissement réalisé conformément à l'article 20.1.2 sera réalisé sous la condition:

20.3.1 du respect des articles 13.1 et 13.3;

20.3.2 de l'exécution d'un contrat de vente et de transfert et tout document autre, sous une forme et un fond, qui satisfassent au Comité de Co-Investissement;

20.3.3 de la réception par Réserve GmbH (ou tel qu'autrement accordé par le Comité de Co-Investissement) du prix déterminé suivant l'article 20.1.2;

20.3.4 de la délivrance par un Gérant investissant (et tout Membre de Famille Approuvé ou Véhicule d'Investissement) d'un engagement dûment exécuté afin d'être lié aux termes du contrat de participation de Management KG en vigueur, sous une forme et un fond, qui satisfassent au Comité de Co-Investissement;

20.3.5 de l'exécution des procurations par tous les Membres de Famille Approuvés et Véhicules d'Investissement (s'il y a lieu) en faveur du Gérant, sous une forme et un fond qui satisfassent le Comité de Co-Investissement; et

20.3.6 de la satisfaction de toutes autres conditions requises par la loi ou qui peuvent être déterminées par le Comité de Co-Investissement de sa discrétion.

E. Décisions de l'associé unique - Assemblée Générale des associés

Art. 21. Assemblée générale des associés.

21.1 A moins qu'il en soit disposé autrement ou requis par les lois applicables, toutes les décisions des Associés sont prises par l'assemblée générale des Associés qui se tient au siège social de la Société au moins une fois par an. Toutefois, la tenue d'une assemblée n'est pas obligatoire si le nombre d'Associés est inférieur à vingt-cinq et dans ce cas, les résolutions des Associés peuvent valablement être prises par écrit. Toute assemblée générale des Associés de la Société régulièrement constituée ou toute résolution adoptée valablement par écrit (selon le cas) doivent représenter la masse entière des Associés.

21.2 Chaque Associé dispose d'un nombre de votes égal au nombre de Parts Sociales qu'il possède et peut valablement participer à une assemblée générale des Associés par procuration spéciale.

21.3 Les assemblées générales seront convoquées par le Conseil de Gérance par convocation écrite adressée par courrier ou porteur aux Associés à l'adresse qui figure sur le registre des Associés tenu par la Société au moins huit (8) jours précédant la date de l'assemblée. Si la totalité du capital social de la Société est représentée à une assemblée ou dans le cas où les Associés donneraient leur accord au Conseil de Gérance pour un préavis plus court, l'assemblée peut être tenue sans avis préalable. Dans le cas des résolutions écrites, le texte de ces résolutions sera envoyé aux Associés à l'adresse qui figure sur le registre des Associés tenu par la Société au moins 8 jours avant la date effective proposée pour les résolutions. Les résolutions deviendront effectives lorsqu'elles seront approuvées à la majorité retenue par ces statuts pour les décisions collectives (ou qu'elles satisfont aux conditions de majorité à la date à laquelle elles sont passées).

21.4 Toutes les résolutions des assemblées générales des Associés de la Société seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les Associés représentant plus de la moitié du nombre total de Parts Sociales alors libérées.

21.5 Les Associés s'engagent à user de leurs droits de vote de façon cohérente au regard des engagements qu'ils ont pris dans le Pacte d'Associés et en particulier, de voter en faveur des résolutions pour l'approbation en tant qu'associé d'un tiers qui a été approuvé par le Conseil de Gérance.

21.6 Sans préjudice des dispositions ci-dessus, toute décision de changer la nationalité de la Société doit être prise par les Associés représentant 100% des Parts Sociales libérées.

Art. 22. Dans le cas d'un Associé unique, cet Associé exerce les pouvoirs réservés à l'assemblée générale des Associés par les dispositions de la section XII de la Loi de 1915.

F. Exercice social - Comptes annuels - Distribution des profits

Art. 23. Exercice social - Comptes annuels.

23.1 L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre.

23.2 Chaque année, le Conseil de Gérance dresse un inventaire indiquant toutes les valeurs des actifs et des passifs de la Société ainsi que le bilan, le compte de pertes et profits, lesquels apporteront les renseignements relatifs aux charges résultant des amortissements nécessaires.

23.3 Chaque Associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits et le cas échéant le rapport du ou des commissaires aux comptes, établi conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 24. Distribution des profits.

24.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

24.2 Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à et tant que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

24.3 Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux Associés en proportion de leur participation dans la Société.

Art. 25. Dissolution - Liquidation.

25.1 Dans l'hypothèse d'une liquidation ou d'une dissolution de la Société, les Associés acceptent que dans la mesure où la loi le permet, le reliquat de la liquidation sera attribué aux Titres de la façon suivante:

25.1.1 premièrement, tous les instruments de dette (le cas échéant) émis par la Société doivent être entièrement remboursés (pari passu entre les détenteurs d'un instrument particulier), y compris dans chaque cas, tous les intérêts échus et non payés,

25.1.2 deuxièmement, toute Dette d'Associé Supplémentaire émise par L'Associé A à la Société ou à ses Affiliés dans le cadre de l'article 13.6 doit être entièrement remboursée, y compris tous les intérêts échus et non payés,

25.1.3 troisièmement, tous les PECs émis par la Société doivent être entièrement remboursés, y compris tous les intérêts accrus mais non payés;

25.1.4 quatrièmement, tous les Titres Equivalents (le cas échéant, et dans la mesure où ils n'ont pas été convertis en Parts Sociales au moment fixé) doivent être entièrement remboursés, y compris tous les intérêts accrus mais non payés;

25.1.5 cinquièmement, toutes les primes d'émission ou paiements au compte de réserve (le cas échéant) versés par un Associé en vertu d'une part sociale devront être remboursés à cet Associé (ou son successeur détenant le titre) y compris tous les montants accrus au sens des présents Statuts mais impayés; et

25.1.6 enfin, le reliquat de la liquidation sera distribué entre les Associés au pro rata de leur participation au capital de la Société,

étant entendu que si le reliquat ne suffit pas à effectuer tous les paiements dus dans le cadre des articles 25.1.1 ou 25.1.2 ils doivent être payés aux personnes concernées y ayant droit d'après le présent article au prorata de leurs droits établis par le présent article.

25.2 L'ordre de paiements et de priorité par rapport aux Titres établis par l'article 25.1 doivent également s'appliquer mutatis mutandis (dans la mesure où la loi le permet) dans l'hypothèse d'une Sortie et toute autre distribution ou remboursement de fonds reçus par la Société provenant de son investissement indirect dans la Cible, après établissement de tous les coûts et responsabilités de Management KG et l'établissement de toutes balances négatives sur le capital ou tout autres comptes de Management KG.

25.3 L'Associé A a comme objectif que toutes les espèces reçues par la Société provenant d'une cession d'actifs (directe ou indirecte) doit être distribuée aussitôt qu'il est raisonnablement possible, sous réserve des contraintes légales, réglementaires, fiscales ou comptables et sous réserve des restrictions imposées par le Contrat de Crédit Senior.

25.4 Dans tous les cas, la Société ne devra pas être dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou de l'un de ses associés.

25.5 Sauf dans le cas d'une dissolution judiciaire, la dissolution de la Société peut intervenir seulement à la suite d'une décision adoptée par l'assemblée générale des Associés selon les règles établies pour la modification des Statuts. Au

moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixent leurs pouvoirs et rémunération.

G. Définitions

Art. 26. Définitions.

Accord d'Adhésion	désigne un document signé entre les parties aux Pacte d'Associés, par lequel un Gérant, tout Membre de Famille Approuvé ou Véhicule d'Investissement, un cessionnaire autorisée ou un cessionnaire, ou un souscripteur, de Titres accepte d'être lié par les termes du Pacte d'Associés;
Acquéreur	a le sens qui lui est attribué à l'article 15.2;
Acte de Reconnaissance et d'Engagement	signifie un document conclu entre les parties au Pacte d'Associés, suivant lequel un Gérant, tout Membre de Famille Approuvé ou Véhicule d'Investissement, un cessionnaire autorisé ou cessionnaire ou un souscripteur de Titres entend respecter les termes du Pacte d'Associés;
Admission à la Cote	désigne l'admission à la cote et à la négociation sur tout marché de titres internationalement reconnu, qui se ferait en relation avec les parts sociales (ou les titres équivalents à la suite d'une restructuration ou d'une fusion) des entités suivantes: (i) la Cible, (ii) L'Associé A ou la Société (ou leur successeur légal respectif) ou (iii) une société nouvellement constituée dont L'Associé A ou la Société ou leur successeur légal successif sont les filiales ou qui est (directement ou indirectement) entièrement détenue par L'Associé A ou par la Société;
Affilié	signifie: a) Tout autre fond dans lequel l'associé (ou filiale ou société-mère de l'associé) ou le général partner, le trustee, l'agent, le dirigeant ou le conseiller de cet associé, est un général partner, trustee, agent, dirigeant ou conseiller; b) Tout autre fonds qui est conseillé par, ou dont les actifs sont parfois gérés (en gestion unique ou cogestion) par le général partner, trustee, agent, dirigeant ou conseiller de cet associé (ou de toute autre filiale de cet associé); c) Tout général partner, limited partner, trustee, agent, dirigeant, conseiller de cet associé (ou de toute autre filiale de cet associé) ou de tout fonds auquel il est fait référence au a) ou b) ci-dessus; ou d) Toute entreprise de co-investissement de cet associé (ou de toute filiale de cet associé) ou de tout fonds auquel il est fait référence au a) ou b) ci-dessus ou toute personne détenant des parts sociales ou tout autre intérêt dans cette entreprise ou qui a droit au bénéfice de ces parts sociales ou de ces autres intérêts dans le cadre de cette entreprise, Et pour la compréhension de cette définition, "fonds" désigne tout trust, trust d'investissement, société d'investissement, limited partnership, général partnership ou toute autre association collective et non constituée, fonds de pension, société d'assurance ou tout autre forme sociale ou autre entité, lorsque dans tous les cas, les actifs de ces entités sont gérés professionnellement dans un but d'investissement et "entreprise de co-investissement" désigne une entreprise par laquelle les dirigeants, les salariés ou les actionnaires d'un Associé de la Société (ou toute autre filiale ou structure apparentée de l'un des Associés) ou ses conseillers ou dirigeants (ou d'une filiale ou d'une structure apparentée de ce conseiller ou dirigeant) ont le droit ou doivent (individuellement ou par l'intermédiaire d'une autre personne) acquérir des intérêts dans les parts sociales de la Société;
Associé	signifie un porteur de Parts Sociales de la Société à un temps donné;
Associé A	a le sens qui lui est attribué à l'article 6.1;
Associés B	a le sens qui lui est attribué à l'article 6.1;
Associés Cédants	a le sens qui lui est attribué à l'article 15.1;
Associé Existant	a le sens qui lui est attribué à l'article 13.4.2;
Bon Sortant	a le sens qui lui est attribué à l'article 16.2;
Cible	signifie Evonik Industries AG, une société de capitaux allemande ayant son siège social à Essen, immatriculée auprès du registre commercial de la cour locale de Essen (Amtsgericht) sous le numéro HRB 19474. conduisant des affaires dans les domaines de l'industrie chimique, industrie de l'énergie et l'immobilier;
Comité de Co-Investissement	désigne le conseil de surveillance (Beirat) de Réserve GmbH, composé de quatre membres, parmi lesquels deux seront proposés par L'Associé A et deux par le RAG Stiftung;
Conseil de Gérance	a le sens qui lui est attribué à l'article 8.1;

Contrat de Crédit Senior	signifie tout contrat de crédit permanent senior conclu de temps à autres;
Coût	signifie le montant total en espèces investi par un Gérant (et tout Membre de Famille Approuvé ou Véhicule d'Investissement) pour le Management Strip Stake attribuable à ce Gérant (au travers de Management KG)
Date de Clôture	signifie 15 septembre 2008
Date de Déclenchement	signifie au plus tôt la date à laquelle (i) notification d'une démission, d'un licenciement ou de la fin d'un contrat d'un Gérant est donné, (ii) un Gérant part en retraite ou autrement cesse de travailler pour le Groupe à temps plein, (iii) un contrat d'emploi ou de service d'un Gérant prend fin sans renouvellement, (iv) un Gérant se voit donner notification écrite d'une violation matérielle, (v) le pouvoir de disposition, l'usufruit ou la propriété bénéficiaire ou économique, requis par l'article 16.1 est perdu, ou (vi) il meure ou devient incapable permanent ou (vii) Réserve GmbH devient conscient du fait qu'une Option d'Appel Par Défaut est susceptible d'être acceptée ou (viii) dans le cas d'une Option d'Achat de Dessaisissement, la date d'exécution du contrat mettant en place le Dessaisissement;
Date de Réalisation d'Option	signifie la date à laquelle le transfert de propriété du Management Strip Stake concerné passe à l'acheteur suivant l'exercice d'une Option d'Appel;
Date de Sortie	signifie la date à laquelle une Vente est réalisée ou une Admission à la Cote s'opère;
Date d'Investissement Effectif	signifie la date effective d'une première acquisition d'un intérêt dans Management KG, dans la mesure où la même chose est spécifié dans le contrat suivant lequel il a acquis cet intérêt ou, si une telle date n'est pas spécifié, la date à laquelle les fonds représentés par un tel investissement sont reçus par ou pour le compte de Réserve GmbH;
Déclaration Annuelle	signifie une déclaration délivrée annuellement par ou pour le compte du Comité de Co-Investissement à chaque Gérant spécifiant la Juste Valeur de Marché, dans chaque cas au 31 décembre de l'année concernée;
Dette d'Associé Supplémentaire	a le sens qui lui est attribué à l'article 13.4.2;
Dessaisissement	signifie une vente à un tiers par un membre du Groupe Cible d'un secteur d'activité ou d'une partie d'un secteur d'activité (soit en tant que négociation de parts sociales ou d'actifs) avant une Sortie;
Document d'Investissement	a le sens qui lui est attribué à l'article 16.1 (c);
Engagements de Vote	signifie les engagements qui sont donnés par chaque Associé, soumis à la loi anglaise, relatifs à l'exercice des droits de vote en accord avec les présents Statuts.
Événement de Liquidité	signifie toute vente, rachat, remboursement ou réduction de capital, sur le repaiement et le retrait de Titres, soit lors d'une recapitalisation, refinancement ou autrement;
Fonds CVC	a la signification qui lui est attribuée dans le Pacte d'Associés;
Gabriel Acquisitions	désigne Gabriel Acquisitions GmbH, ayant son siège social à Cologne, immatriculée auprès du registre commercial de la cour locale de Cologne (Amtsgericht) sous le numéro HRB 63185
Gérants	signifie les associés de la Management KG de temps à autres;
Gérants A	a le sens qui lui est attribué à l'article 8.2;
Gérants B	a le sens qui lui est attribué à l'article 8.2;
Gérants Dessaisis	signifie un Gérant qui en raison d'un Dessaisissement cesse d'être un employé ou agent du Groupe Gabriel, sans être autrement qualifié de Sortant;
Gérant Senior	signifie un membre du conseil d'administration de la Cible (Vorstand) et toute autre personne désignée en tant que telle par le Comité de Co-Investissement;
Groupe Cible	signifie la Cible et ses filiales;
Groupe Gabriel	désigne la Société et ses filiales de temps à autres;
Juste Valeur de Marché	a le sens qui lui est attribué à l'article 17.10.1;
Management KG	désigne Angel MEP GmbH & Co. KG ayant son siège social à Francfort-sur-le-Main, immatriculée auprès du registre commercial tenu au tribunal local de Francfort-sur-le-Main sous le numéro HRA 44787;
Management Strip	signifie les Parts Sociales et les PECs B détenus par Management KG;
Management Strip Stake	a le sens qui lui est attribué à l'article 19.1;
Mauvais Sortant	a le sens qui lui est attribué à l'article 16.1;
Membre de Famille Approuvé	a le sens qui lui est attribué à l'article 19.2.1;

Membres du Conseil	a le sens qui lui est attribué à l'article 8.2;
Mise de Dessaisissement	a le sens qui lui est attribué à l'article 16.5;
Option d'Achat de Dessaisissement	a le sens qui lui est attribué à l'article 16.5;
Options	signifie chaque Option d'Appel du Sortant, chaque Option d'Achat de Dessaisissement et chaque Option d'Appel Par Défaut;
Option d'Appel du Sortant	a le sens qui lui est attribué à l'article 16.4;
Options d'Appel Par Défaut	a le sens qui lui est attribué à l'article 19.4;
Pacte d'Associés	signifie tout pacte d'associés qui pourrait être conclu entre les Associés à un temps donné;
Parts Sociales	signifie les Parts Sociales A et les Parts Sociales B, composant le capital social de la Société, émises et libérées de temps en temps;
Parts Sociales A	a le sens qui lui est attribué à l'article 6.1;
Parts Sociales B	a le sens qui lui est attribué à l'article 6.1;
Parts Sociales de Gérance	a le sens qui lui est attribué à l'article 19.1;
Parts Sociales de l'Associé A	signifie les parts sociales dans le capital de l'Associé A émises et libérées de temps en temps;
PECs	désigne les preferred equity certificates de toutes catégories, pouvant être émis par la Société comme titres sous une forme nominative, sur la base des conditions générales relatives aux preferred equity certificates sous une forme approuvée par L'Associé A;
PECs de Gérance	a le sens qui lui est attribué à l'article 19.1;
Période d'Acceptation ASD	a le sens qui lui est attribué à l'article 13.4.2;
Président	a le sens qui lui est attribué à l'article 9.1;
Prix de Transfert	a le sens qui lui est attribué à l'article 17.7;
Ratio de Management Strip	a le sens qui lui est attribué à l'article 20.1.1;
Ratio d'Investissement	a le sens qui lui est attribué à l'article 13.7;
Réserve GmbH	désigne Angel Réserve GmbH ayant son siège social à Francfort-sur-le-Main, immatriculée auprès du registre commercial tenu au tribunal local de Francfort-sur-le-Main sous le numéro HRB 83080;
Sortant	signifie le Bon Sortant ou un Mauvais Sortant;
Sortie	signifie une vente ou une admission à la cote;
Statuts	a le sens qui lui est attribué à l'article 1;
Titres	signifie toutes les Parts Sociales, les Titres Equivalents ou les instruments de créance ou tout autre instrument émis par la Société;
Titres Equivalents	signifie les titres ou instruments qui sont échangeables ou exerçables contre, ou convertibles en Parts Sociales ou tout autre intérêt sur le capital de la Société;
Value Out	signifie tout espèces ou équivalents en espèces, titres, instruments de dette, coupons ou autre contrepartie reçue par ou payable ou due à un Gérant jusqu'à et incluant la Date de Réalisation de l'Option relativement au Management Strip Stake lui étant attribuable, incluant mais n'étant pas limité (i) aux intérêts, dividendes et retraits de profit et (ii) produits de vente, retrait, repaiement de toutes Parts Sociales de Gérance et PECs de Gérance ou Management Strip Stake, dans tous les cas précédents sous (i) ou (ii) que ce soit au moment ou non d'un Événement de Liquidité;
Véhicule d'Investissement	a le sens qui lui est attribué à l'article 19.2.2;
Vente	signifie une vente à un tiers de (a) (i) plus de cinquante pour cent (50%) des parts sociales dans la Cible détenues par Gabriel Acquisitions ("négociation de parts sociales") ou (ii) substantiellement toute l'activité ou tous les actifs du Groupe Cible ("négociation d'actifs") ou (b) plus de cinquante pour cent (50%) (i) des Parts Sociales ("négociation de parts sociales"), (ii) les Parts Sociales de l'Associé A (incluant une proportion au pro rata de tout CPECs émis par l'Associé A alors existant) ("négociation de parts sociales"), ou (iii) substantiellement toute l'activité ou tous les actifs du Groupe Gabriel ("négociation d'actifs"), dans tous les cas précédents soit dans une transaction ou une série de transactions liées;
Violation Matérielle	a le sens qui lui est attribué à l'article 16.1 (c);

Tout autre terme en majuscule qui n'est pas défini par les présents Statuts est défini par le Pacte d'Associés."

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des parties comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire des parties comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. KORPEL, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 6 mai 2009. Relation: EAC/2009/5260. Reçu soixante-quinze Euros (75,- €).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 mai 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009067705/239/1605.

(090079069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Ice Man SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 139, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 134.533.

—
Extrait de résolution de la décision de l'administrateur unique du 15 mai 2009

L'administrateur unique en date du 15 mai 2009 a décidé de prendre la résolution suivante:

La révocation avec effet immédiat au poste de gérante pour la branche débit de boissons alcooliques et non alcooliques, Madame Josette PHAL-SCHMIT, née le 12 octobre 1964 à Echternacht, demeurant à L-6251 Scheidgen, 23, rue Rosswinkel.

Luxembourg, le 15 mai 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009067116/15.

(090078730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

LEI Euro Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 106.285.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 16 avril 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter les démissions de:

* Monsieur Mark GRIFFITH de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat.

- de nommer:

* Monsieur John Griff, né le 20 Octobre 1955 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 25, Canada Square, 34th Floor, Londres E14 5LB, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 Mai 2009.

Pour extrait analytique conforme

Jan Willem Overheul

Gérant

Référence de publication: 2009067114/19.

(090078618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

LEI UK Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 106.283.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 16 avril 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter les démissions de:

* Monsieur Mark GRIFFITH de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat.

- de nommer:

* Monsieur John Griff, né le 20 Octobre 1955 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 25, Canada Square, 34th Floor, Londres E14 5LB, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 Mai 2009.

Pour extrait analytique conforme

Jan Willem Overheul

Gérant

Référence de publication: 2009067113/19.

(090078605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Gioza S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 114.411.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 20 mai 2009

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur DONATI Régis et Monsieur REGGIORI Robert sont renommés administrateurs. Monsieur KARA Mohammed est renommé commissaire aux comptes. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme

GIOZA S.A.

Robert REGGIORI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009067122/16.

(090078855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

LEI Anterra Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 112.258.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 16 avril 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter les démissions de:

* Monsieur Mark GRIFFITH de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat.

- de nommer:

* Monsieur John Griff, né le 20 Octobre 1955 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 25, Canada Square, 34th Floor, Londres E14 5LB, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 Mai 2009.

Pour extrait analytique conforme

Jan Willem Overheul

Gérant

Référence de publication: 2009067112/19.

(090078602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

LEI BS S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.739.

—
Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 16 avril 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter les démissions de:

* Monsieur Mark GRIFFITH de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat.

- de nommer:

* Monsieur John Griff, né le 20 Octobre 1955 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 25, Canada Square, 34th Floor, Londres E14 5LB, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 Mai 2009.

Pour extrait analytique conforme

Jan Willem Overheul

Gérant

Référence de publication: 2009067110/19.

(090078594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Tricol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.605.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 22 mai 2009

Monsieur DIEDERICH Georges, Monsieur DONATI Régis et Monsieur REGGIORI Robert sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. INDEPENDANT S.A.R.L. est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme

TRICOL S.A.

Robert REGGIORI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009067123/16.

(090078858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

H2O Finland LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 116.357.

—
Extrait du contrat des résolutions des associés en date du 13 mai 2009

- d'accepter la démission de H2O LuxCo S.à r.l avec effet au 15 mai 2009;

- de nommer les personnes suivantes en qualité de gérant de la Société avec effet au 15 mai 2009 et ce pour une durée illimitée:

- Claudine Schinker, née le 31 mars 1964 à Pétange, Luxembourg, demeurant professionnellement au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

- Frederik Kuiper né le 9 novembre 1974 à Utrecht, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 26 Mai 2009.

Claudine Schinker / Frederik Kuiper

Gérant by Frederik Kuiper on behalf of a proxy given under private seal / Gérant

Référence de publication: 2009067107/19.

(090078482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

H2O LuxCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 122.676.

—
Extrait du contrat des résolutions des associés en date du 13 mai 2009

- d'accepter la démission de H2O FundCo S.à. r.l avec effet au 15 mai 2009;
- de nommer les personnes suivantes en qualité de gérant de la Société avec effet au 15 mai 2009 et ce pour une durée illimitée:

- Claudine Schinker, née le 31 mars 1964 à Pétange, Luxembourg, demeurant professionnellement au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

- Frederik Kuiper né le 9 novembre 1974 à Utrecht, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 26 Mai 2009.

Claudine Schinker / Frederik Kuiper

Gérant by Frederik Kuiper on behalf of a proxy given under private seal / Gérant

Référence de publication: 2009067104/19.

(090078461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Geres Investment III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 135.667.

—
Suite une résolution en date du 17 février 2009, l'associé unique de la société 'Geres Investments III S.à r.l.' a pris les résolutions suivantes:

- Approbation de la démission de Joseph El Gammal comme gérant de la société avec effet au 31 mars 2009;

- Election de deux nouveaux gérants pour une période illimitée avec effet au 31 mars 2009:

* Gary Janaway, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

* Paul Farmer, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg

Luxembourg, le 13 mai 2009.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2009066833/16.

(090078401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Les Terrasses, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.
R.C.S. Luxembourg B 58.745.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 28 mai 2009 a pris note du non-renouvellement de la candidature de Monsieur Henri GRISIUS aux fonctions d'administrateur et a nommé en remplacement:

- Monsieur Laurent HEILIGER, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'Assemblée générale du 28 mai 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 28 mai 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Aloyse SCHERER, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 28 mai 2009.

Pour LES TERRASSES

Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2009067095/25.

(090078164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Bije S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 104.792.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07/05/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009066969/6401/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06055. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090078297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

YEP I, SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1122 Luxembourg, 2, rue d'Alsace.

R.C.S. Luxembourg B 134.745.

Constituée par-devant Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 décembre 2007, acte publié au Mémorial C n° 219 du 28 janvier 2008, modifiée par-devant Me Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 octobre 2008, acte publié au Mémorial C n° 2763 du 13 novembre 2008.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour YEP I SICAV-FIS, S.C.A.

YEP Management S.à r.l.

Associé Gérant Commandité

Signatures

Référence de publication: 2009067371/17.

(090079111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Reliance Finance Limited, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 18.853.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 28 mai 2009 a pris note du non-renouvellement de la candidature de Monsieur Henri GRISIUS aux fonctions d'administrateur et a nommé en remplacement:

- Madame Nathalie GAUTIER, employée privée, demeurant professionnellement au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'Assemblée générale du 28 mai 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, Président, ingénieur civil, 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, Luxembourg;

- Monsieur Laurent HEILIGER, Administrateur, licencié en sciences commerciales et financières, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale du 28 mai 2009 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 42, rue des Cerises, L-6113 Junglinster, R.C.S. Luxembourg B 113.620

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009.

Luxembourg, le 28 mai 2009.
Pour *RELIANCE FINANCE LIMITED*
Société anonyme holding
Signature

Référence de publication: 2009067094/26.

(090078159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Lago Ladoga Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 54.129.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009066975/10.

(090078859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

PT Romania S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 92.977.

Les gérants de la Société Anne DELORD et Priscille FOURNEAUX ont changé d'adresse comme suit:

21, Allée Scheffer

L-2520 Luxembourg

vers le

43, Avenue J.F. Kennedy

L-1855 Luxembourg

Luxembourg.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Manager

By: Jan Willem Overheul and Paul Lefering

Attorneys in fact A

Référence de publication: 2009067109/18.

(090078496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Laude S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 121.252.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 13 mai 2009.

Résolutions.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de procéder aux nominations statutaires suivantes, pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009 comme suit:

Conseil d'administration:

M. Luca Checchinato, employé privé, né le 6 décembre 1960 à San Bellino (Italie), demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, président;

Mme Cristobalina Moron, employée privée, née le 21 novembre 1968 à Florange (France), demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

M. Christophe Velle, employé privé, né le 28 octobre 1974 à Thionville (France), demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 5 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Signatures
Banque domiciliataire

Référence de publication: 2009067098/27.

(090078637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Fortifer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 121.253.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 13 mai 2009.

Résolutions.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de procéder aux nominations statutaires suivantes, pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2009 comme suit:

Conseil d'administration:

M. Francesco Moglia, employé privé, né le 27 mai 1968 à Rome (Italie), demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur et président;

M. Luca Checchinato, employé privé, né le 6 décembre 1960 à San Bellino (Italie), demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur;

M. Armand De Biase, employé privé, né le 15 juin 1975 à Metz (France), demeurant professionnellement au 19-21 Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 5 Rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2009067097/27.

(090078639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Invenergy Wind Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.947.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 20 mai 2009

1. Monsieur James T. MURPHY a démissionné de son mandat de gérant de classe A.
2. Monsieur Eric MAGRINI a démissionné de son mandat de gérant de classe B.
3. Monsieur Andrew FLANAGAN, administrateur de sociétés, né au Texas (Etats-Unis d'Amérique), le 11 février 1975, demeurant à Crystal Lake, IL 60014 (Etats-Unis d'Amérique), 581, Blackthorn Drive, a été nommé comme gérant de classe A pour une durée indéterminée.
4. Monsieur Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de classe B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 20 MAI 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour *Invenergy Wind Europe S.à r.l.*
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009067092/21.

(090078131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Invenergy Poland Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 140.936.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 20 mai 2009

1. Monsieur James T. MURPHY a démissionné de son mandat de gérant de classe A.
2. Monsieur Eric MAGRINI a démissionné de son mandat de gérant de classe B.
3. Monsieur Andrew FLANAGAN, administrateur de sociétés, né au Texas (Etats-Unis d'Amérique), le 11 février 1975, demeurant à Crystal Lake, IL 60014 (Etats-Unis d'Amérique), 581, Blackthorn Drive, a été nommé comme gérant de classe A pour une durée indéterminée.
4. Monsieur Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de classe B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 25 MAI 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour *Invenergy Poland Holdings S.à r.l.*
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009067093/21.

(090078145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

e-shelter Datacenter Development Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2422 Luxembourg, 3, rue Renért.
R.C.S. Luxembourg B 138.785.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 octobre 2008.

Jean-Joseph WAGNER
Notaire

Référence de publication: 2009066955/239/12.

(090078548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

MSAIP Javer Luxco Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 135.836.

—
Extrait des résolutions des associés du 16 mai 2009

Les associés de MSAIP Javer Luxco S.à r.l. (la "Société"), ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission du gérant suivant avec effet immédiat:

* Mark Beckett.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Jan-Willem Overheul.

Référence de publication: 2009067103/13.

(090078436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Sasori S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 140.278.

Extrait du contrat des résolutions des associés en date du 13 mai 2009

- d'accepter la démission de Luxembourg Corporation Company S.A. avec effet au 15 mai 2009
- de nommer les personnes suivantes en qualité de gérant de la Société avec effet au 15 mai 2009 et ce pour une durée illimitée:

- Valerie Cooke, née le 24 mai 1977 à Limerick, Irlande, demeurant professionnellement au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg;

- Willem-Arnoud van Rooyen né le 28 juillet 1975 à Rotterdam, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 20, Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 26 Mai 2009.

Valerie Cooke / Willem-Arnoud van Rooyen

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009067106/19.

(090078471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Condrimmo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 134.849.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 30 avril 2009

1. M. Eric MAGRINI a été reconduit dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

2. Mme Virginie DOHOGNE a été reconduite dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

3. La cooptation de M. Gérard BIRCHEN comme administrateur décidée par le conseil d'administration en date du 19 janvier 2009 a été ratifiée et il a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 25 mai 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Condrimmo S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009067101/22.

(090078067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

LEI SPV II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 121.740.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 16 avril 2009

L'Associé Unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter les démissions de:

* Monsieur Mark GRIFFITH de sa fonction de Gérant et ce avec effet immédiat.

- de nommer:

* Monsieur John Griff, né le 20 Octobre 1955 à New York, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 25, Canada Square, 34th Floor, Londres E14 5LB, Royaume-Uni, en qualité de Gérant de la Société et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 Mai 2009.
Pour extrait analytique conforme
Jan Willem Overheul
Gérant

Référence de publication: 2009067111/19.

(090078598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

SEB Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
R.C.S. Luxembourg B 28.468.

—
EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 16 mars 2009, ont été nommés administrateurs pour un mandat d'un an prenant fin à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2010:

Monsieur Kjell Norling avec adresse professionnelle à S-106 40 Stockholm, Sveavägen 8, président du conseil d'administration

Madame Barbro Lilieholm avec adresse professionnelle à S-106 40 Stockholm, Sveavägen 8

Madame Marie Winberg avec adresse professionnelle à S-106 40 Stockholm, Sveavägen 8

Monsieur Rudolf Kömen avec adresse professionnelle à L-1347 Luxembourg, 6a, Circuit de la Foire Internationale.

A été nommé réviseur indépendant pour la même période:

PricewaterhouseCoopers S.à r.l., 400 route d'Esch; L-1471 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009067117/19.

(090078765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Clariden Leu (Lux), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 81.507.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 avril 2009

Messieurs Walter GERIG, résidant professionnellement au 26 Claridenstrasse, CH-8022 Zurich, Emil STARK résidant professionnellement au 26 Claridenstrasse, CH-8022 Zurich, Rafik FISCHER résidant professionnellement au 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg et André SCHMIT résidant professionnellement à 11, rue Aldringen, L-2960 Luxembourg sont réélus en tant qu'Administrateurs pour un nouveau terme d'un an.

Certifié conforme et sincère

Pour CLARIDEN LEU (LUX)

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009066793/16.

(090078468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Jefferies Umbrella Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 34.758.

Monsieur Adrian HOPE, administrateur de Jefferies Umbrella Fund, réside dorénavant à Vintners Place, 68, Upper Thames Street, London, EC4V 3BJ en lieu et place de Bracken House, One Friday Street, EC4M 9JA London.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

Pour JEFFERIES UMBRELLA FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009066798/14.

(090078517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Kijiji International Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 145.207.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique de la Société prise en date du 15 mai 2009, que l'associé unique de la Société a décidé:

- D'accepter la démission de Mme Lydia Ventura en tant que gérante de la Société avec effet au 18 mai 2009, et
- De nommer pour une durée illimitée, avec effet au 18 mai 2009, Mr Rafik Bawa, ayant son adresse privée à 2618 Ponce Avenue, Belmont, Californie 94002, Etats-Unis d'Amérique, en tant que gérant de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2009.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009066801/19.

(090078644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Orion Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 73.862.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 17 avril 2009

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Madame Evelyne Cadillon et Messieurs Jean-Michel Gelhay, Alain Léonard et Régis Léoni en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010,
2. de nommer Monsieur Rémi Leroy Beaulieu, avec adresse professionnelle au 11 bis rue Victor Hugo, F-75016 Paris, administrateur pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010,
3. de réélire KPMG Audit S.à r.l. en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010.

Luxembourg, le 22 mai 2009.

Pour ORION SICAV

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliataire

Jean-Michel GELHAY / Martine VERMEERSCH

Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2009066805/21.

(090078837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Etablissement Trican S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 128.390.

—
Avis rectificatif concernant les résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 29 juillet 2008 et publié le 3 septembre 2008 sous la référence LSO CO/01179 et déposé le 8 septembre 2008 au RCS sous le numéro L080134193.05

ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 47.771, a été nommé par la Société en date du 29 juillet 2008 en qualité de commissaire aux comptes et non de réviseur d'entreprise de sorte qu'il convient de publier le renouvellement de son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009066804/17.

(090078740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

REM Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 139.881.

—
Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 avril 2009

Il résulte dudit procès-verbal que:

- L'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Bernard Mueller de son mandat de gérant de la société au 30 avril 2009.

- L'associé unique a accepté la démission de Monsieur Bernard Mueller comme gérant de la société avec effet au 30 avril 2009.

Luxembourg, le 13 mai 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009066701/17.

(090078685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Next Step Architecture et Urbanisme, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3729 Rumelange, 2, rue du Houblon.

R.C.S. Luxembourg B 130.963.

L'an deux mille neuf, le douze février.

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1° Monsieur Christian DUHR, ingénieur diplômé en architecture, demeurant à L-3729 Rumelange, 2, rue du Houblon;

2° Monsieur Patrick GRETHEN, ingénieur diplômé en architecture, demeurant à L-7396 Hunsdorf, 19, rue de Pre-ttange;

3° Monsieur Romy MAGALHAES RAIMUNDO, architecte, né à Luxembourg, le 22 décembre 1976, demeurant à L-7515 Mersch, 1, rue Comte Jean-Frédéric d'Autel.

Les comparants sous 1° et 2° déclarent être seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée Next Step Architecture et Urbanisme, S.à r.l., avec siège social à L-3729 Rumelange, 2, rue du Houblon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 130.963, constituée suivant acte reçu par Maître Urbain THOLL, notaire de résidence à Mersch, en date du 17 août 2007, publié au Mémorial C numéro 2138 du 28 septembre 2007.

Les associés, prénommés sous 1° et 2°, déclarent se réunir en assemblée générale extraordinaire et prennent les résolutions suivantes à l'unanimité:

Première résolution

Les associés constatent que le capital social de la société s'élève à vingt mille euros (EUR 20.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de deux cents euros (EUR 200,-) chacune.

L'assemblée décide de modifier le nombre de parts sociales et leur valeur nominale à savoir que le capital social sera dorénavant représenté par deux cents (200) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée procède à l'échange des anciennes cent parts sociales contre les deux cents nouvelles parts sociales qui seront détenues dans la même proportion entre les associés à savoir:

- Monsieur Christian DUHR	100 parts
- Monsieur Patrick GRETHEN	100 parts
Total:	200 parts

Troisième résolution

Ensuite, Monsieur Christian DUHR, prénommé sous 1°, déclare par les présentes céder vingt-cinq (25) parts sociales qu'il détient dans la société Next Step Architecture et Urbanisme, S.à r.l. à Monsieur Romy MAGALHAES RAIMUNDO, prénommé sous 3°, ici présent et ce acceptant, au prix convenu entre parties, ce dont quittance hors la comptabilité du notaire instrumentant.

Monsieur Patrick GRETHEN, prénommé sous 2°, déclare par les présentes également céder vingt-cinq (25) parts sociales qu'il détient dans la société Next Step Architecture et Urbanisme, S.à r.l. à Monsieur Romy MAGALHAES RAIMUNDO, prénommé sous 3°, ici présent et ce acceptant, au prix convenu entre parties, ce dont quittance hors la comptabilité du notaire instrumentant.

Ensuite, Messieurs Christian DUHR et Patrick GRETHEN, prénommés et agissant en leur qualité de gérants uniques de la société Next Step Architecture et Urbanisme, S.à r.l., prédésignée, déclarent ratifier les susdites cessions de parts sociales au nom de la société, conformément à l'article 1690 du code civil.

Pour autant que de besoin, les comparants agréent ces cessions de parts à un non-associé suivant l'article 6 des statuts.

Quatrième résolution

Suite aux susdites cessions de parts, les deux cents (200) parts sociales de la société sont détenues comme suit:

- Monsieur Christian DUHR	75 parts
- Monsieur Patrick GRETHEN	75 parts
- Monsieur Romy MAGALHAES RAIMUNDO	<u>50 parts</u>
Total:	200 parts

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, les comparants décident de modifier l'article 5 des statuts comme suit:

" **Art. 5.** Le capital social est fixé à vingt mille euros (EUR 20.000,-), représenté par deux cents (200) parts sociales de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Les parts sociales sont et resteront nominatives."

Sixième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Romy MAGALHAES RAIMUNDO, prénommé sous 3°, comme troisième gérant.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances pour tout montant ne dépassant pas vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) par la signature individuelle de chacun des gérants et pour tout montant supérieur à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000,-) par la signature conjointe de deux gérants.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Christian Duhr, Patrick Grethen, Romy Magalhaes Raimundo, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 13 février 2009. LAC/2009/5767. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 17 mars 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009067665/202/74.

(090078963) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Montague Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 124.512.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009067449/10.

(090079259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Mirabaud Bonds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 65.751.

Le Rapport Annuel au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2009.

Pour Mirabaud Bonds

Pictet Funds (Europe) S.A.

Grégory Fourez / Christopher Misson

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2009067447/14.

(090079252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Ravara S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R.C.S. Luxembourg B 76.591.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration par voie circulaire

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un Président en la personne de Monsieur Benoît PARMENTIER. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Fait à Luxembourg, le 27 avril 2009.

Certifié sincère et conforme

RAVARA S.A.

L. MOSTADE / B. PARMENTIER

Administrateur / Administrateur Président du Conseil d'Administration

Extract of the resolutions of the circular Board of Directors

According to the article 64 (2) of the law dated August 10th, 1915 relating to commercial companies, the Directors decide to appoint Mr. Benoît PARMENTIER as Chairman of the Board. He will act as Chairman for the whole period of his mandate.

Luxembourg, April 27th, 2009.

For true copy

RAVARA S.A.

L. MOSTADE / B. PARMENTIER

Director / Director Chairman of the Board

Référence de publication: 2009067160/25.

(090078444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

**Elycar Investissements S.A., Société Anonyme,
(anc. Carlyle Investissements S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 91.764.

L'an deux mil neuf, le quatre mai.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme dénommée "CARLYLE INVESTISSEMENTS S.A." avec siège social à Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg B 91.764, et constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 janvier 2003, publié au Mémorial C n° 296 du 19 mars 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Daniel-Louis Deleau, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Patricia Prima, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jeannot Wengler, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale de la société de CARLYLE INVESTISSEMENTS S.A. en ELYCAR INVESTISSEMENTS S.A., et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

Art. 1^{er}. La société a pour dénomination "ELYCAR INVESTISSEMENTS S.A.".

2. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale de la société de CARLYLE INVESTISSEMENTS S.A. en ELYCAR INVESTISSEMENTS S.A.,

et modifie en conséquence l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

Art. 1^{er}. La société a pour dénomination "ELYCAR INVESTISSEMENTS S.A.".

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de EUR 1.000,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: D.-L. DELEAU, P. PRIMA, J. WENGLER, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 7 mai 2009, LAC/2009/17641. Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2009.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009067691/208/52.

(090079444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Unicapital Investments (Management) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 61.249.

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2009.

Pictet Funds (Europe) SA

Pour UNICAPITAL INVESTMENTS (MANAGEMENT) S.A.

Christian Jeanrond / Christopher Misson

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2009067441/14.

(090079228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Partners Group Alternative Strategies, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.

R.C.S. Luxembourg B 119.065.

—
EXTRAIT

Monsieur Michel Jacquemai a démissionné de son mandat d'administrateur avec effet au 3 avril 2009.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 3 avril 2009 il a été décidé de coopter Dr. Lars Jaeger à la fonction d'administrateur en remplacement de Monsieur Michel Jacquemai. Le mandat de Dr. Lars Jaeger prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra le 20 mai 2009.

La nomination de Dr. Lars Jaeger sera ratifiée à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

De ce fait, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Daniel Van Hove avec adresse professionnelle à L-1641 Luxembourg, 370, route de Longwy, président du conseil d'administration

- Monsieur Benoni Dufour avec adresse professionnelle à L-3394 Roeser, 6 Grand'rue

- Monsieur Steve Bougourd avec adresse professionnelle à St. Peter Port GY1 6BD, Guernsey, Tudor House

- Dr. Lars Jaeger avec adresse professionnelle à CH-8803 Rüsclikon, Im Loorain, 10.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067119/21.

(090078782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

M.S. Tuyauteries S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 61.694.

—
Extrait des résolutions de l'associé unique prises le 15 mai 2009

L'Associé unique de la société a pris les décisions suivantes:

- acceptation de la démission de Monsieur Messaoud KAHOUL, indépendant, né le 11 janvier 1953 à Tamendjar (Algérie), demeurant à F-57290 Fameck 20, rue de la Croix Munier de ses fonctions de gérant avec effet immédiat

- nomination de Monsieur Messaoud KAHOUL, indépendant, né le 11 janvier 1953 à Tamendjar (Algérie), demeurant à F-57290 Fameck 20, rue de la Croix Munier aux fonctions de gérant administratif avec effet immédiat

La société sera valablement engagée par la signature individuelle du gérant administratif.

Luxembourg, le 15 mai 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009067102/15.

(090078134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Immogest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 22.441.

—
Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aloyse BIEL

Notaire

Référence de publication: 2009066963/203/11.

(090078252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

L.E. Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 106.305.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7/05/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009066962/6401/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2009, réf. LSO-DA06042. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090078314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

DEGI Kirchberg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 70.657.

—
Assemblée générale du 13 février 2009

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire, qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil de surveillance

Mme Bärbel Schömberg

M. Roger Armin Welz, né le 18 mars 1959 à Wilhelmshafen, Allemagne, avec domicile privé à D-65520 Bad Camberg, Höhenstraße 23

M. Malcom Ross Morgan

Directoire

Mme Andrea Ute Ziegler, née le 4 avril 1966 à Hailer (Allemagne), avec domicile professionnel à D -60325 Frankfurt am Main, Bettinastrasse 53-55.

M. Arno Höfinghoff, né le 28 novembre 1953 à Ennepetal (Allemagne), avec domicile professionnel à D -60325 Frankfurt am Main, Bettinastrasse 53-55.

M. Ralf Koehler, né le 17. August 1975 à Zeitz (Allemagne), avec domicile professionnel à D -60325 Frankfurt am Main, Bettinastrasse 53-55.

M. Steffen Schütz, né le 12 août 1972 à Bad Nauheim (Allemagne), avec domicile professionnel à D-60325 Frankfurt am Main, Bettinastrasse 53-55.

M. Titus Noltenius, né le 21 octobre 1976 à Hamburg (Allemagne), avec domicile professionnel à D -60325 Frankfurt am Main, Bettinastrasse 53-55.

M. Fabian Klingler, né le 9 décembre 1968 à Stuttgart (Allemagne), avec domicile professionnel à D-60325 Frankfurt am Main, Bettinastrasse 53-55.

M. Frank Schmidt, né le 15 août 1973 à Bielefeld (Allemagne), avec domicile professionnel à D-60325 Frankfurt am Main, Bettinastrasse 53-55.

M. Bernd Bechheim, né le 23 juin 1977 à Siegen (Allemagne), avec domicile professionnel à D-60325 Frankfurt am Main, Bettinastrasse 53-55.

Commissaire

Deloitte, L-2220 Luxembourg, pour les comptes de l'année 2008/2009 jusqu'à l'année 2013.

Commissaire

M. Michael Walter Ernst Determann, né le 03 octobre 1955 à Braunschweig (Allemagne) avec domicile professionnel à Schloßstraße 16, D-60486 Frankfurt am Main, jusqu'à l'année 2013.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

pour avis sincère et conforme

pour DEGI Kirchberg S.A.

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2009068102/42.

(090080248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2009.

Bluegems Adviser S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12-14, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 123.657.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009067450/10.

(090079263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

3A Alternative Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 16, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 88.843.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour 3A ALTERNATIVE FUNDS

HSBS Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009067437/12.

(090079203) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

TreeTop Convertible Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 27.709.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 27 avril 2009

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de réélire Messieurs Hubert d'Ansembourg, Jacques Berghmans, Olivier de Vinck, Vincent Planche, Alain Léonard, André Birget et Mademoiselle Martine Vermeersch en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010,
2. de ne pas réélire Monsieur Claude-Emmanuel Chambre en qualité d'administrateur,
3. de réélire la société PRICEWATERHOUSECOOPERS S.à r.l. en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2010.

Luxembourg, le 13 mai 2009.

Pour TreeTop Convertible SICAV

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

Jean-Michel GELHAY / Martine VERMEERSCH

Directeur / Sous-Directeur

Référence de publication: 2009066806/21.

(090078863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 mai 2009.

Ultra Consult S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 103.661.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009067233/11.

(090079527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Obegi Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 16.092.

Le bilan et le compte de pertes et profits social au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE DE L'EUROPE MERIDIONALE
B E M O
16, bd Royal, L-2449 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2009067372/14.

(090079095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Mirabaud Equities, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 99.093.

Le Rapport Annuel au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2009.

Pour Mirabaud Equities

Pictet Funds (Europe) S.A.

Grégory Fourez / Christopher Misson

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2009067448/14.

(090079254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Salers S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 97.612.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SALERS S.à.r.l.

Représentée par son gérant EKABE S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009067217/12.

(090079565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.

Bahia 11 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 105.189.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009067463/13.

(090079155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2009.
